

8^{ème} Conférence régionale du GI WACAF

Gouvernements et industries : œuvrer de concert pour mieux faire face
aux pollutions marines par hydrocarbures

Le Cap, Afrique du Sud
28 - 31 octobre 2019

Global Initiative for Western, Central and Southern Africa

Organisé par :

Ministère des Transports
sud-africain



transport

Department
Transport
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA



NOTE

Le présent document a été élaboré dans le cadre de l'Initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe (GI WACAF) à titre de contribution à la mise en œuvre du plan d'action biennal prévu par cette Initiative. Les désignations utilisées et la présentation du contenu dans le présent document ne sont pas l'expression d'une quelconque opinion de l'OMI ou de l'PIECA concernant le statut juridique de tout État, territoire, municipalité ou zone ni de leurs autorités, ni concernant le tracé de leurs frontières ou limites.

Vous pouvez télécharger le présent document sur www.giwacaf.org. À des fins bibliographiques, il convient de le citer comme suit :

OMI/PIECA. 2019. Rapport sur les travaux de la Conférence régionale du GI WACAF de 2019. 119 pages.



Executive summary

The eighth Regional Conference of the Global Initiative for West, Central and Southern Africa (GI WACAF), took place in Cape Town, South Africa (28 to 31 October). The Conference was organized by the International Maritime Organization (IMO) and IPIECA, the global oil and gas industry association for advancing environmental and social performance, in close collaboration with the Government of the Republic of South Africa, particularly the Department of Transport and its agency, the South African Maritime Safety Agency (SAMSA). It brought together key industry and government representatives from 21 of the 22 African partner countries of the GI WACAF project: Angola, Benin, Cabo Verde, Cameroon, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambia, Ghana, Guinea, Guinea-Bissau, Equatorial Guinea, Liberia, Mauritania, Namibia, Nigeria, Democratic Republic of the Congo, South Africa, Sao Tome and Principe, Senegal, Sierra Leone and Togo. Around 110 participants attended the Conference. The programme and the list of participants are respectively set out in Annex 1 and 2 of this report.

The objectives of the Regional Conference were as follows:

- Address the challenges of oil spill preparedness and response within the region;
- Review the progress achieved since the last regional conference in 2017 in Abidjan, Cote d'Ivoire;
- Facilitate information sharing and lessons learned;
- Strengthen the network of government delegates involved in oil spill preparedness and response in the region;
- Highlight the benefits of the GI WACAF Project; and
- Determine priority actions for the coming 2020-2021 biennium to enhance oil spill preparedness and response in the region.

In order to address these objectives, the participants were guided through four days of presentations, case studies, working group sessions, discussions, field visits and demonstrations of oil spill response equipment.

The GI WACAF project team has compiled a number of recommendations, outlined below, based on the conclusions of the working groups and on the information provided by the countries during these 4 days. These recommendations will serve as basis for developing the Project's strategic action plan for the 2020-2021 biennium and are disclosed below.

Legislation and institutional framework

- *Institutional aspects*

- .1 Foster the creation/development of national forums, which would gather all the relevant stakeholders, to debate and discuss ratification and implementation of IMO Conventions. This would promote good cooperation and a "working together" spirit, and would reduce the risks of conflict or duplication of effort between ministries and agencies;



- .2 Increase the visibility and awareness of IMO Conventions related to oil spill preparedness and response, and liability and compensation, to high level government authorities; and
 - .3 Advocate for a comprehensive national consultation ahead of ratifying a Convention, in order to give full effect to the Convention by having all the relevant stakeholders on board.
- *Legislative assistance*
 - .1 Reinforce the legislative assistance provided by the GI WACAF Project to countries in the transposition, domestication and full implementation of relevant IMO Conventions. This was recognised as an important obstacle faced by numerous States in the region. Francophone countries that attended the GI WACAF sub-regional workshop dedicated to that topic in Abidjan, Cote d'Ivoire in March 2019 highlighted the value of the assistance received at during that activity;
 - .2 Advocate for the ratification and implementation of the International Convention on Civil Liability for Bunker Oil Pollution Damage (Bunkers 2001); and
 - .3 Highlight the importance of monitoring amendments to Conventions and consequently updating relevant national legislation, and explore processes or information systems which could be used to help State Parties perform this task.
 - *Legal capacity building*
 - .1 The conference recognised the lack of expertise for drafting legislation in numerous countries of the region and expressed the need to organize trainings that include the legal profession and legal drafters specifically

Policies and processes

- .1 Continue to provide assistance in the development, update and implementation of National Oil Spill Contingency Plans (NOSCP), which are recognized as the cornerstone of the oil spill preparedness and response system; and
- .2 The conference recognized the importance of having a comprehensive shoreline response strategy in place, which should include a waste management plan. There should be a strong focus on the development and implementation of this key dimension of the oil spill preparedness and response system, particularly where shoreline response and at-sea response fall under the responsibilities of two different entities.

Implementation tools

Amongst the tools discussed during the conference, three were considered as high priority for further development/implementation:

- .1 Sensitivity maps were recognised to be a very useful tool and their continued development was considered as key to effect preparedness and response. In this connection discussions took place between industry members and partner countries on how to collaborate to develop or update sensitivity maps of various sections of shoreline;



- .2 Countries recognized the Readiness Evaluation Tool for Oil Spills (RETOS™) as a useful process to evaluate their preparedness and response capacities; and
- .3 Countries and industry members alike commended the progress of the new GI WACAF website, and recommended it should continue to develop as a platform to share relevant documentation and information related to oil spill preparedness and response in the region.

Multilateral cooperation

- .1 Coordinate more transboundary exercises and assist in the development of bi-lateral and sub-regional oil spill preparedness and response agreements and plans;
- .2 Support the attendance of observers during transboundary exercises, as with the exercise between Angola and Namibia in August 2019; and
- .3 Seek to foster working relationships with sub-regional or regional entities organisations and capacity building projects with similar objectives, for example the Benguela Current Commission (BCC)¹, the Gulf of Guinea Inter-regional Network (GoGIN)² and the Cobia Initiative³.

In addition to these recommendations, the national delegations assessed the level of preparedness by updating their respective Country Profile's as well as by drafting their National Action Plan. GI WACAF operates on a needs' assessment basis, and the National Action Plan is a key document which highlights the areas where the support of GI WACAF is needed. All the data provided by the member countries during the Regional Conference will be processed and analysed by the GI WACAF team and will be serve as a basis to develop the Strategic Action Plan.

The active participation and the expertise of all delegates as well as the support of the Department of Transport of South Africa in organizing the event were greatly appreciated and were key to the success of the Regional Conference.

¹ <https://www.benguelacc.org/>

² <https://www.gogin.eu/en/>

³ <https://cobia-africa.com/en/>



Table des matières

EXECUTIVE SUMMARY	3
1. PRESENTATION DU PROJET GI WACAF	7
2. INTRODUCTION	8
3. CONTEXTE	8
4. OBJECTIFS DE LA CONFERENCE.....	8
5. PROGRAMME DE LA CONFERENCE	8
6. LIEU ET PARTICIPANTS	9
6.1 DELEGATIONS INTERNATIONALES.....	9
6.2 INTERVENANTS ET FACILITATEURS	11
7. ACTIVITES ET COMPTE RENDU.....	13
7.1 CEREMONIE D'OUVERTURE	13
7.2 COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE REGIONALE.....	14
<i>JOUR 1 : lundi 28 octobre 2019.....</i>	<i>14</i>
<i>JOUR 2 : mardi 29 octobre 2019.....</i>	<i>21</i>
<i>JOUR 3 : mercredi 30 octobre 2019.....</i>	<i>36</i>
<i>JOUR 4 : jeudi 31 octobre 2019.....</i>	<i>41</i>
7.3 CEREMONIE DE CLOTURE	42
8 RECOMMANDATIONS	44
9 CONCLUSION	47
ANNEXE 1 PROGRAMME.....	48
ANNEX 2 LIST OF PARTICIPANTS	57
ATTENDANCE REGISTER: INTERNATIONAL DELEGATES	57
ATTENDANCE REGISTER: SOUTH AFRICAN DELEGATES	61
ANNEX 3 LISTE DES CONFERENCIERS.....	64
ANNEXE 4 ARTICLE DE PRESSE	75
ANNEXE 5 DISCOURS DE BIENVENUE DE LA REPRESENTANTE DE L'OMI, MME PATRICIA CHARLEBOIS	77
ANNEXE 6 REMARQUES D'OUVERTURE DU PRESIDENT DE L'INDUSTRIE, M. RUPERT BRAVERY	80
ANNEXE 7 DISCOURS DE BIENVENUE DE MME. TSEPISO TAOANA-MASHILOANE, DIRECTRICE GENERALE, MINISTERE DES TRANSPORTS, AFRIQUE DU SUD	83
ANNEXE 8 DISCOURS DE CLOTURE	85
ANNEXE 9 QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION	87
ANNEXE 11 MODELE D'UN RAPPORT NATIONAL.....	90



1. Présentation du Projet GI WACAF

Lancée en 2006, l'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe (GI WACAF) est une coopération entre l'Organisation maritime internationale (OMI) et l'IPIECA, association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier, pour renforcer la capacité des pays partenaires à se préparer et à lutter face au risque de pollution en cas de déversement hydrocarbures.

L'objectif du Projet GI WACAF est de développer et consolider les systèmes nationaux de préparation et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures de 22 pays d'Afrique occidentale, centrale et australe. Le Projet s'inscrit ainsi dans l'esprit des dispositions énoncées par la Convention Internationale de 1990 sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (Convention OPRC 90).

Pour remplir sa mission, le Projet GI WACAF met au point et organise des ateliers, séminaires et exercices dont l'objectif est de communiquer sur les bonnes pratiques existantes dans tous les aspects de la préparation et de la lutte, en s'appuyant sur l'expertise et l'expérience provenant des gouvernements, de l'industrie et d'autres organisations exerçant dans ce secteur spécialisé. Pour préparer et mettre en œuvre ces activités, le Projet s'appuie sur un réseau dédié de points focaux issus des autorités nationales compétentes et des bureaux locaux de l'industrie pétrolière. La promotion de la coopération entre les différentes agences gouvernementales concernées, l'industrie pétrolière et l'ensemble des parties prenantes à l'échelle nationale, régionale et internationale est une composante clé du Projet lors de ces activités.

Le Projet GI WACAF est soutenu et financé par l'OMI et 7 compagnies pétrolières membres de l'IPIECA, à savoir BP, Chevron, ExxonMobil, Eni, Shell, Total et Woodside.



Plus d'information est disponible sur le [site web du Projet](#).



2. Introduction

Le Projet GI WACAF a été lancé avec l'objectif général de renforcer et d'améliorer les capacités en matière de préparation, de lutte et de coopération contre les déversements d'hydrocarbures au sein de 22 pays d'Afrique occidentale, centrale et australe.

L'analyse des lacunes que le Projet a effectuée en 2006 a révélé de faibles niveaux de capacités nationales en matière de préparation et de lutte dans la région. De 2006 à 2009, le Projet a réalisé plus de 25 ateliers dans 16 pays différents de la région, principalement axés sur l'élaboration des bases des dispositifs nationaux de préparation et de lutte. Depuis 2010, le programme de travail du Projet GI WACAF a évolué et s'est diversifié. Le Projet mène désormais davantage d'activités régionales et sous-régionales, apporte son appui à des exercices visant à mettre à l'épreuve les capacités, et fournit conseils et assistance sur une diversité croissante de sujets et de politiques techniques, élaborés sur mesure en vue de soutenir l'évolution continue des pays.

3. Contexte

La huitième Conférence régionale de l'Initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe (GI WACAF) s'est tenue au Cap (Afrique du Sud) du 28 au 31 octobre. Elle était organisée par l'OMI et l'APIECA en étroite collaboration avec le gouvernement de la République sud-africaine, plus particulièrement le ministère des Transports et l'Autorité sud-africaine de sécurité maritime (SAMSA), qui en dépend.

4. Objectifs de la Conférence

Les objectifs de cette Conférence étaient les suivants :

- aborder les défis relatifs à la préparation et à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la région ;
- examiner les étapes franchies depuis la dernière Conférence régionale en 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- faciliter le partage de l'information et des enseignements tirés de l'expérience ;
- renforcer le réseau de représentants gouvernementaux impliqués dans la préparation et la lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la région ;
- mettre en lumière les bénéfices du Projet GI WACAF ; et
- déterminer les actions à mener en priorité au cours de l'exercice biennal 2020-2021 pour renforcer la préparation et la lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la région.

5. Programme de la Conférence

La Conférence a duré quatre jours. Le programme complet figure en Annexe 3 et fait l'objet d'une synthèse ci-après :



- **Lundi 28 octobre**
 - Inscription
 - Cérémonie d'ouverture
 - Photo de groupe
 - Présentation du Projet GI WACAF
 - Temps forts de 2018-2019 dans la région
 - Évolutions régionales

- **Mardi 29 octobre**
 - Session technique
 - Sessions des groupes de travail sur :
 - la législation,
 - la réponse en milieu littoral et la gestion des déchets, et
 - la coopération transfrontalière
 - Évolutions récentes

- **Mercredi 30 octobre**
 - Groupes de travail sur :
 - les outils en ligne d'appui à la préparation et à la lutte ; et
 - l'évaluation des capacités (RETOS™)
 - Visites sur le terrain :
 - visite du centre de réhabilitation des oiseaux marins de la SANCCOB ;
ou
 - démonstration de lutte contre un déversement d'hydrocarbures
centrée sur la protection et le nettoyage du littoral par les autorités
sud-africaines

- **Jeudi 31 octobre**
 - Rapports nationaux : Profils pays, Plans d'action nationaux et sujets futurs
 - Recommandations pour le prochain exercice biennal et prochaines étapes du
Projet GI WACAF
 - Cérémonie de clôture

6. Lieu et participants

La Conférence s'est tenue à l'hôtel Vineyard au Cap, Afrique du Sud. Elle a rassemblé des représentants industriels et gouvernementaux importants de 21 des 22 pays africains partenaires du Projet GI WACAF, à savoir l'Afrique du Sud, l'Angola, le Bénin, le Cap-Vert, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Libéria, la Mauritanie, la Namibie, le Nigéria, la République démocratique du Congo, Sao Tomé et Príncipe, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.. La liste des participants se trouve dans l'Annexe 1.

6.1 Délégations internationales

La liste des représentants internationaux est disponible ci-après :

Pays	Nom
------	-----



Angola	M. Manuel Augusto Xavier junior (Point focal GI WACAF, ministère des Ressources minières et pétrolières)
	M. Olívio Jacinto (Point focal OMI, Institut maritime et portuaire de l'Angola – IMPA)
Bénin	M. Germain Jessugnon Ahissou (Point focal GI WACAF, directeur de la Division de la sécurité maritime, Direction de la marine marchande)
	M. Désiré Moulero Kouton (Point focal OMI, directeur de la marine marchande, Direction de la marine marchande)
Cap-Vert	M. Joao Lopes Rosario (Point focal GI WACAF, Point focal national pour la lutte et la coopération contre la pollution par les hydrocarbures, Agence maritime et portuaire)
Cameroun	
Congo	M. Médard Ngobo (Point focal GI WACAF, coordinateur national du PNIU, ministère des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande)
	M. Christian Nkou (représentant du Point focal OMI, assistant du directeur de la marine marchande du Congo)
Côte d'Ivoire	Mme Mireille Amani (représentante du Point focal GI WACAF, chercheuse, Centre ivoirien antipollution (CIAPOL))
République démocratique du Congo	M. Bope Lapwong (représentant du Point focal GI WACAF, directeur de l'environnement marin et maritime - coordinateur national du Centre de contrôle et de surveillance de la pollution marine)
	Mme Jeanne Tunda Kasongo (Point focal OMI, directrice de la marine marchande et des voies navigables, ministère des Transports et voies de communication)
Guinée équatoriale	M. Simon Osa Adugu (Point focal GI WACAF, directeur général des eaux et littoraux, ministère de la Pêche et des ressources hydriques)
Gabon	M. Ange Simplicite Boukinda (Point focal GI WACAF, directeur général adjoint de la Direction générale de l'environnement, ministère des Eaux, des forêts, de la mer et de l'environnement)
	Mme Emeline Mandzela (représentante du Point focal OMI, ministère des Transports, marine marchande)
	Mme Josiane Tesse (ministère du Pétrole, du gaz, des hydrocarbures et des mines)
Gambie	M. Sanna A. Dahaba (Point focal GI WACAF, directeur exécutif, Bureau de la présidence - Agence nationale de gestion des sinistres)
Ghana	M. Kojo Agbenor-Efunam (Point focal GI WACAF, directeur adjoint - Agence du pétrole, du gaz et de la protection de l'environnement)
	Mme Catherine Oppong-Adjei (Point focal OMI, directrice générale de l'Autorité maritime du Ghana)
	M. Lawrence Kotoe (Agence de protection de l'environnement)
Guinée	M. Ibrahima N'gaye Camara (Point focal GI WACAF, directeur de la division du milieu marin et maritime, ministère de l'Environnement, des eaux et forêts)
	M Moudjibata Sow (Point focal OMI, directeur de la division de la pollution et des marchandises dangereuses, ministère des Transports, Direction de la marine marchande)
Guinée-Bissau	M. Octávio Cabral (Point focal GI WACAF, Direction générale de l'environnement)
	M. Rui Antonio Da Silva (Point focal OMI, ministère des Transports, Institut maritime et portuaire)
Libéria	M. Daniel Tarr (Point focal GI WACAF, directeur de la protection du milieu marin, Autorité maritime du Libéria)
	M. Charles Abel Gono (Point focal OMI, commissaire adjoint de l'enregistrement et de la sécurité des navires, Autorité maritime du Libéria)
Mauritanie	M. Mohamed Elmoctar Tolba (Point focal GI WACAF et OMI, directeur de la marine marchande)
	M. Mohamed Salem Hamza (représentant de l'armée de mer)
Namibie	M. Pinehas Auene (Point focal GI WACAF, directeur adjoint du contrôle de la pollution marine et de la recherche et du sauvetage, ministère des Travaux publics et des transports)
Nigéria	M. Usman Siraj (représentant du Point focal GI WACAF, NIMASA)
	M. Oladipo Obanewa (représentant du Point focal OMI, NOSDRA)

Sao Tomé et Principe	M. Manuel Fernandes de Ceita Vaz do Rosario (Point focal GI WACAF, ministère des Travaux publics, des infrastructures, des ressources naturelles et de l'environnement, Direction générale de l'environnement)
	M. Horacio Neto de Espirito Santo (Point focal OMI, inspecteur, IMAP-STP, Institut maritime et portuaire)
	M. Guilherme Alves Mota (inspecteur, IMAP-STP)
	M. Hilario Quaresema Vaz Bandeira (inspecteur, IMAP-STP)
Sénégal	M. Oumar Wade (Point focal GI WACAF, secrétaire général de l'HASSMAR)
Sierra Leone	M. Ken Sondai (Point focal GI WACAF et OMI, directeur exécutif de l'Administration maritime, ministère des Transports et de l'aviation)
	Mme Cremalda Vincent (Administration maritime)
Togo	M. Abdel-Ganiou Soulemane (Point focal GI WACAF, ingénieur en gestion de l'eau et de l'environnement, ministère de l'Environnement et des ressources forestières)
	M. Santa N'hoboutoun (représentant du Point focal OMI, ministère des Infrastructures et des transports)

6.2 Intervenants et facilitateurs

Les spécialistes ci-après étaient invités à faciliter la 8^{ème} Conférence régionale du GI WACAF :

- M. Rupert Bravery, ExxonMobil, président industriel du Projet GI WACAF ;
- Mme Patricia Charlebois, directrice adjointe de la Division du milieu marin, Organisation maritime internationale (OMI) ;
- M. Clément Chazot, fonctionnaire technique, Division du milieu marin, Organisation maritime internationale (OMI) ;
- M. Anatole Cramer, conseiller en préparation et lutte contre les déversements d'hydrocarbures, Total S.A. ;
- M. Franck Laruelle, chef de l'équipe technique, International Tanker Owner Pollution Federation (ITOPF) ;
- Mme Colleen O'Hagan, fonctionnaire OPRC/SNPD, Division du milieu marin, Organisation maritime internationale (OMI) et présidente OMI du Projet GI WACAF ;
- M. Andy Nicoll, chef du groupe sur les déversements d'hydrocarbures, IPIECA ;
- Mme Anne Réglain, directrice, Ocean Damage Consulting ;
- M. Brian Sullivan, directeur exécutif, IPIECA ;
- M. Peter Taylor, cadre, Initiative régionale de préparation aux déversements d'hydrocarbures (mer Caspienne - mer Noire - Eurasie centrale) (OSPRI) ; et
- M. Christian Triay, responsable de la préparation et de la lutte, Fondation sud-africaine de sauvegarde des oiseaux marins (SANCCOB).

Les représentants nationaux ci-après ont également présenté un exposé en séance plénière ou lors de sessions des groupes de travail :

- M. Manuel Xavier, directeur national de la sécurité, de la qualité, des situations d'urgence et de l'environnement, ministère des Ressources minières et pétrolières – Angola ;
- M. Ange-Simplice Boukinda, directeur de la protection de la nature et de l'environnement, ministère des Eaux, des forêts, de la mer et de l'environnement – Gabon ;

- Mme Mireille Amani, chercheuse, Centre ivoirien antipollution (CIAPOL) – Côte d'Ivoire ;
- M. Pinehas Auene, directeur adjoint – Contrôle de la pollution marine et recherche et sauvetage, ministère des Travaux publics et des transports – Namibie ;
- M. Mohamed Elmoctar Tolba, directeur de la marine marchande et Point focal national des programmes de l'OMI – Mauritanie ;
- Mme Tsepiso Taoana-Mashiloane, directrice chargée du développement du secteur maritime et de la réglementation économique – République sud-africaine ;
- M. Ravi Naicker, cadre supérieur, Navigation, sûreté et environnement, SAMSA – République sud-africaine ;
- M. Crispin Camp, cadre supérieur, département juridique et politique, SAMSA – République sud-africaine ;
- *Mme Ndeye Anna Sow, directrice des opérations maritimes, Agence nationale des affaires maritimes (ANAM) – Sénégal⁴ ; et*
- *M. Metse Ralephenya, directeur en chef par intérim, Sécurité et sûreté maritime et protection du milieu marin, ministère des transports – République sud-africaine⁵.*

Les intervenants ci-après, représentant des organisations intergouvernementales, ont aussi contribué au programme de la Conférence :

- M. Jacques Abe, consultant pour le projet COBIA/MAVA relatif aux plans d'urgence en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures en mer, Secrétariat de la Convention relative à la coopération en matière de protection, de gestion et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la côte atlantique de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et de l'Afrique australe (Convention d'Abidjan) ; et
- M. Xolela Wellem, cadre en matière de conformité, Benguela Current Commission.

Les membres de l'équipe du Projet GI WACAF, à savoir M. Julien Favier, chef du Projet GI WACAF, et Mme Émilie Canova, coordinatrice du Projet GI WACAF, ont également participé à la Conférence.

La liste des spécialistes et leurs biographies font l'objet de l'Annexe 3.

⁴ Invitée mais n'a pas pu participer.

⁵ Invité mais n'a pas pu participer.

7. Activités et compte rendu

7.1 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture s'est tenue dans la matinée du lundi 28 octobre 2019. Un communiqué de presse préalablement établi a été distribué aux journalistes qui assistaient à la cérémonie et/ou à la première journée. Ce communiqué de presse est disponible à l'Annexe 4.

Mme Patricia Charlebois, directrice adjointe à l'Organisation maritime internationale (OMI), a adressé aux participants un mot de bienvenue. Elle a souligné l'importance de la thématique de cette année pour la Journée mondiale de la mer de l'OMI sur « l'autonomisation des femmes dans la communauté maritime », qui met en avant la contribution essentielle des femmes à tous les aspects du transport maritime. Après avoir présenté les risques auxquels font face les pays d'Afrique occidentale, centrale et australe en matière de pollution par les hydrocarbures, elle a souligné les progrès réalisés dans la région et fait remarquer que le succès du Projet GI WACAF était notamment dû à une solide coopération et collaboration entre de nombreuses entités. Elle a également insisté sur l'importance de rester concentrés et déterminés à progresser plus avant dans la prise en compte des risques de déversements d'hydrocarbures qui persistent, et a souhaité aux participants que cette conférence soit fructueuse. Son discours est reproduit dans son intégralité à l'Annexe 5.

M. Rupert Bravery s'est ensuite adressé aux participants pour sa troisième Conférence régionale biennale consécutive en qualité de président industriel du Projet GI WACAF. Il a profité de son allocution pour rappeler les principes fondamentaux à l'origine du projet, en 2006, ainsi que les trois piliers autour desquels s'organisent, depuis sa création, les activités du Projet, à savoir la collaboration, la continuité et la capacité d'adaptation. Son discours fait l'objet de l'Annexe 6.

Enfin, Mme Tsepiso Taoana-Mashiloane, directrice chargée du développement du secteur maritime et de la réglementation économique au ministère des Transports sud-africain, a pris la parole. Son discours figure à l'Annexe 5.

La cérémonie d'ouverture s'est conclue par une photo de groupe.



Figure 1. Photo de groupe de la Conférence

7.2 Compte rendu de la Conférence régionale

JOUR 1 : lundi 28 octobre 2019

Session 1 : le Projet GI WACAF

M. Julien Favier, chef du Projet GI WACAF

En guise d'introduction, le chef du Projet a présenté l'historique du Projet GI WACAF. M. Favier a rappelé que l'objectif général du Projet était d'améliorer et de renforcer la capacité des pays bénéficiaires en matière de préparation et de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures en mer, afin de mieux protéger leur milieu marin. Il a expliqué que le GI WACAF faisait partie de l'Initiative Mondiale, un programme mis en œuvre conjointement dans le monde entier par l'OMI et l'APIECA. Il a également présenté l'évolution du projet et les différentes étapes qu'il a traversées depuis son lancement en 2006. Il a ensuite fait état des données et des indicateurs de performance communiqués par les pays pour souligner l'augmentation sensible du niveau global de capacité de lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans l'ensemble de la région.

M. Favier a donné une vue d'ensemble des activités menées au cours de l'exercice biennal 2018-2019, fondée sur les objectifs fixés lors de la 7^{ème} Conférence régionale à Abidjan (Côte d'Ivoire) :

1. Dispositifs nationaux de préparation et de lutte :

- transposition et mise en œuvre des conventions de l'OMI ;
- promotion d'une approche transversale et inclusive de la planification d'urgence / mise à jour et test des PNIU ; et
- développement de l'utilisation de l'IMS.

2. Politiques, processus et outils :

- appui à l'élaboration de politiques d'utilisation des dispersants ; élaboration de stratégies d'intervention à terre ;
- promotion de technologies relatives à la préparation et à la lutte.

3. Questions transversales :

- promotion de la coopération transfrontalière et des accords multilatéraux ;
- promotion de la coopération entre les gouvernements et l'industrie ;
- propositions de nouvelles formes d'appui adaptées ; et
- renforcement de la coopération entre le Projet et d'autres initiatives régionales.

Le chef du Projet a expliqué que 17 activités avaient été organisées dans le cadre des catégories susmentionnées sur la période 2018-2019 : 11 ateliers nationaux, 3 exercices et 3 ateliers régionaux/sous-régionaux principalement centrés sur la planification d'urgence et l'élaboration et la mise à l'épreuve des PNIU. Il a aussi évoqué des sujets spécifiques tels que la transposition des conventions dans le droit interne et la réponse en milieu littoral.

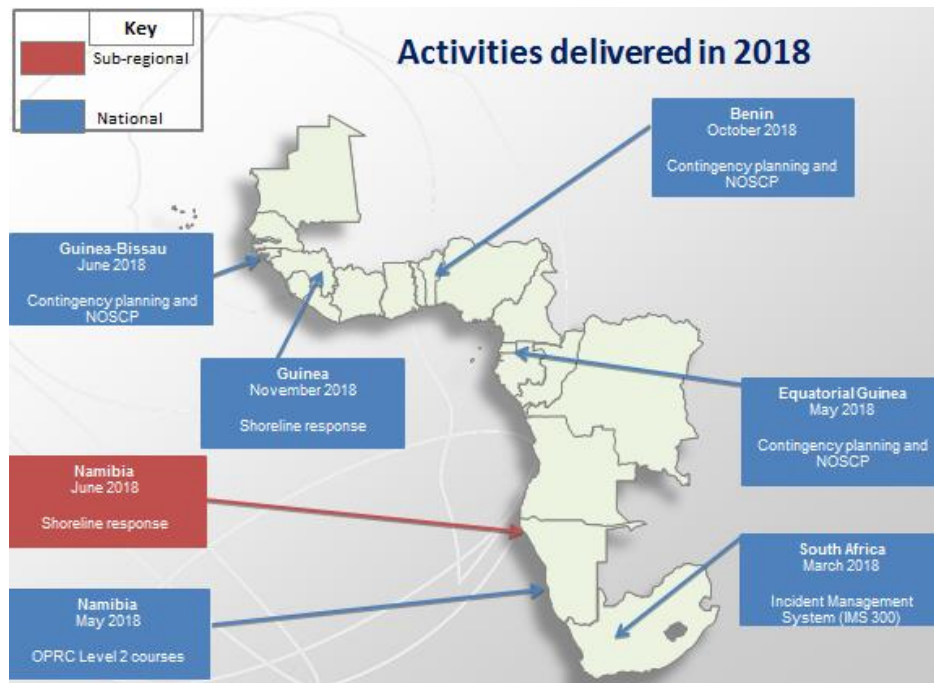


Figure 2. Activités mises en œuvre en 2018

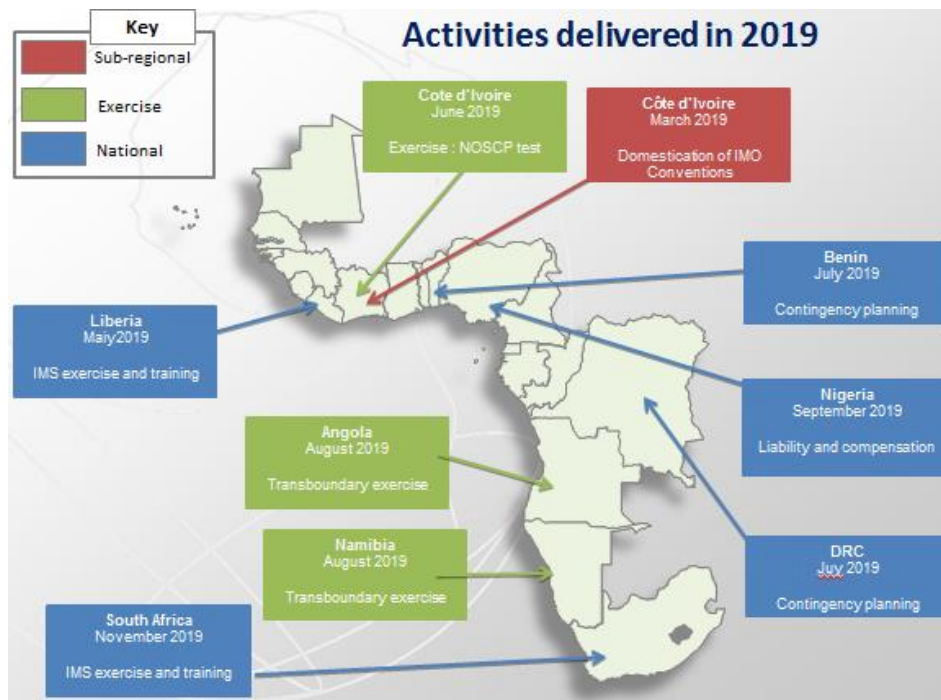


Figure 3. Activités mises en œuvre en 2019

Pour conclure, M. Favier a tenu à rappeler que le Projet GI WACAF cherchait toujours à s'adapter aux besoins spécifiques des pays, quels que soient leur niveau de préparation et leurs capacités de lutte. À la demande de la Côte d'Ivoire, par exemple, le Projet a servi d'observateur/évaluateur lors d'un exercice de déploiement organisé par le CIAPOL.

Enfin, M. Favier a présenté les objectifs et le programme de travail de la Conférence, préparant ainsi le terrain aux exposés suivants des points focaux GI WACAF et du représentant de la Convention d'Abidjan, qui faisaient état des avancées réalisées dans leurs pays respectifs depuis la dernière Conférence régionale du GI WACAF à Abidjan (Côte d'Ivoire), en novembre 2017.

Session 2 : Points forts de l'exercice biennal 2018-2019

Une perspective nationale sur la coopération en matière de préparation et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures : l'Opération Phakisa – Afrique du Sud – Ravi Naicker, ministère des Transports, Afrique du Sud

M. Ravi Naicker a présenté un aperçu des importantes difficultés auxquelles faisait face l'Afrique du Sud en ce qui concernait la préparation et la lutte contre les déversements d'hydrocarbures. Il a fait remarquer que l'augmentation du trafic maritime et les activités de prospection pétrolière et gazière au large constituaient des sources possibles de déversements. Le Plan national d'intervention d'urgence (PNIU) en cours d'élaboration est ainsi considéré comme essentiel en vue d'atténuer les conséquences environnementales de tous les déversements d'hydrocarbures, de renforcer les capacités nationales d'intervention et de promouvoir la coordination entre le gouvernement et l'industrie. Le système de gestion d'incidents (IMS) est aussi en cours de mise en œuvre. Il s'agit d'un système de gestion des situations d'urgence souple et normalisé, adopté dans le monde entier par l'industrie pétrolière et gazière dans le cadre d'activités de préparation et de lutte.

M. Naicker a souligné que ces efforts étaient déployés dans le cadre de l'Opération Phakisa, un plan de développement national qui traite de nombreuses facettes du développement socio-économique du pays.

Il a conclu en mettant en avant les attentes de l'Afrique du Sud en ce qui concernait l'appui que le GI WACAF pouvait lui apporter au cours de l'exercice biennal 2020-2021, notamment en organisant un exercice à grande échelle en 2021.

Session 3 : Points forts de l'exercice biennal 2018-2019

Enseignements tirés lors de l'exercice transfrontalier relatif aux déversements d'hydrocarbures, qui s'est tenu entre l'Angola et la Namibie, en août 2019 – Manuel Xavier, ministère des Ressources minières et pétrolières, Angola

M. Manuel Xavier a présenté la formation et l'exercice transfrontalier organisés entre l'Angola et la Namibie en août 2019. Trente participants de chaque pays, issus de différentes administrations et des industries maritime et pétrolière, y ont participé, ainsi que des observateurs d'Afrique du Sud et de la Benguela Current Commission (BCC). Cet événement a été organisé avec l'appui du Projet GI WACAF. L'exercice consistait en un scénario d'abordage entre un navire-citerne pleinement chargé et un porte-conteneur au large de la Namibie, qui provoquait le rejet d'un important volume d'hydrocarbures persistantes en mer.

Les objectifs de cet exercice, définis par les pays, étaient de :

- tester les canaux de communication entre l'Angola et la Namibie, et plus particulièrement entre deux quartiers généraux, établis en Angola (Louanda) et en Namibie (Walvis Bay) ;
- tester les dispositifs de demande d'assistance et de mobilisation des ressources internationales, par exemple les accords bilatéraux comme la BCC et/ou les conventions de l'OMI et les Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL) ;
- tester les plans nationaux des deux pays en cas de déversement d'hydrocarbures transfrontalier, en particulier les procédures d'activation et l'organisation de leurs structures IMS respectives ; et
- sensibiliser les participants aux principales questions relatives aux déversements d'hydrocarbures transfrontaliers.

En conclusion, M. Xavier a souligné la forte participation de l'industrie en Angola, considérée comme très positive, et rappelé les recommandations formulées en vue de renforcer les capacités de préparation, notamment :

- organiser cet exercice régulièrement (une fois par an) ;
- appuyer la ratification de la Convention internationale sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures de soute, qui traite des déversements d'hydrocarbures provenant de la soute d'un navire ;
- appuyer la ratification du Protocole de 2003 établissant le Fonds complémentaire international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (Fonds complémentaires) ;
- appuyer la ratification du Protocole de 1996 relatif à la Convention sur la limitation de la responsabilité en matière de créances maritimes (Protocole LLMC), telle que modifié. Étant donné que la Convention sur les hydrocarbures de soute n'indique pas

de limitation de la responsabilité du propriétaire du navire, il est généralement recommandé de ratifier en même temps le Protocole LLMC de 1996, tel que modifié ;

- mettre à jour le PNIU (Angola) ; et
- élaborer le même scénario avec les pays voisins septentrionaux (République du Congo et République démocratique du Congo).

Les représentants du secteur pétrolier ont fait remarquer la qualité et l'importance de ce type d'exercices, et ils ont souligné qu'une bonne préparation permettait de gagner du temps en cas d'événement de pollution.

Session 4 : Évolutions régionales **Jacques Abe, Convention d'Abidjan**

M. Jacques Abe a rendu compte des évolutions relatives aux travaux de la Convention d'Abidjan, un Programme pour les mers régionales du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) qui couvre les mêmes 22 pays africains que le Projet GI WACAF.

Il a d'abord brièvement présenté une synthèse de l'histoire et du contexte de la Convention et montré ses liens avec le Projet GI WACAF.

Il a ensuite fait une mise au point sur les dernières évolutions, notamment sur la version définitive du projet de protocole relatif aux normes environnementales applicables à l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures et de gaz au large en Afrique occidentale, centrale et australe, appelé également « Protocole relatif aux activités au large », ou Protocole de Malabo, que la douzième conférence des Parties contractantes à la Convention d'Abidjan (CdP 12) a approuvée en mars 2017. M. Abe a en outre informé les participants que le Protocole relatif aux activités au large avait été officiellement approuvé par une conférence des plénipotentiaires en juin 2019 et qu'il était maintenant prêt à être ratifié par les États Membres. Il a aussi partagé les progrès réalisés en vue de rendre opérationnel le Centre d'activités régionales du Plan d'action pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et l'Afrique australe, situé à Port Harcourt (Nigéria).

M. Abe a aussi indiqué que la Convention d'Abidjan élaborait un plan d'urgence sous-régional pour la région du courant des Canaries à l'image du projet de protection du Grand écosystème marin du courant de Guinée (GCLME). Dans le cadre de ce plan, des consultations et des formations nationales ont été organisées dans les pays participants.

Le représentant de la Convention d'Abidjan a par ailleurs souligné les résultats de l'Initiative COBIA, un projet financé par la Fondation MAVA⁶, qui cherche à améliorer la gestion des risques pour l'environnement relatifs à l'industrie pétrolière et gazière offshore en Afrique de l'Ouest, principalement dans les quatre pays suivants : la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone.

M. Abe a conclu son exposé en présentant les actions prévues, telles que les consultations nationales qui doivent se tenir dans les 22 pays de la Convention afin de discuter de la mise en œuvre des quatre protocoles supplémentaires à la Convention d'Abidjan adoptés

⁶<http://mava-foundation.org/fr/>

récemment, avant la 13^{ème} Conférence des Parties contractantes à la Convention d'Abidjan (CdP 13), qui aura lieu en avril 2020.

À l'issue de cette session, plusieurs observations ont été formulées afin de clarifier le rôle du Centre régional de coordination de l'intervention de la Convention d'Abidjan, situé à Port Harcourt (Nigéria). La volonté de la NOSDRA (National Oil Spill Detection and Response Agency, Agence nationale de détection et de lutte en cas de déversement d'hydrocarbures du Nigéria) de faire progresser la mise en œuvre opérationnelle de ce centre a été dûment notée.

En conclusion, il a été souligné à plusieurs reprises qu'il était nécessaire que la Convention d'Abidjan, le Projet GI WACAF et d'autres projets de la région (MAVA, GoGIN, etc.) se coordonnent.

Session 5 : Points forts de l'exercice biennal 2018-2019

Résultats de l'atelier sous-régional sur la réponse en milieu littoral et évolutions nationales - Pinehas Auene, Namibie

M. Auene a commencé par présenter les 1 500 kilomètres de côtes namibiennes en précisant quelles étaient les zones sensibles d'un point de vue environnemental et écologique et les risques connexes de déversements d'hydrocarbures. Le trafic maritime et les activités d'exploration et de production pétrolières et gazières sont les principaux facteurs de risque.

La deuxième partie de son exposé était consacrée à l'étude de cas d'un récent déversement d'hydrocarbures en Namibie, et aux enseignements tirés du point de vue des personnes impliquées dans l'intervention. Il a fait remarquer qu'une organisation solide et efficace était essentielle, en particulier lorsqu'il s'agit de récupérer le pétrole échoué avant qu'il ne s'enfonce dans le sable. Le nettoyage manuel était la technique de lutte privilégiée. Il a aussi mis l'emphase sur le fait que l'efficacité de la coopération entre la marine, les autorités locales, les ministères de l'Environnement, de la Pêche, etc. au sein d'une équipe spécialement constituée était un facteur primordial du succès de l'intervention.

Cette session s'est achevée sur la présentation d'un atelier du GI WACAF sur le nettoyage du littoral, organisé par la Namibie en mai 2018 pour des représentants de neuf pays (Afrique du Sud, Angola, Cap-Vert, Gambie, Ghana, Libéria, Namibie, Nigéria et Sierra Leone). L'objectif de cet atelier était de fournir aux participants des connaissances relatives à la mise en œuvre de la réponse en zone littorale aux niveaux stratégique, tactique et opérationnel. Les formateurs y avaient souligné l'importance des cartes de sensibilités du littoral et de la mise en place d'analyses des avantages nets pour l'environnement (NEBA) ou d'évaluations de l'atténuation de l'impact des déversements (SIMA), en vue de prendre des décisions informées lors du choix des techniques de nettoyage.

Pour conclure, M. Auene a aussi rappelé qu'il était important de mettre continuellement à jour les inventaires des stocks d'équipement susceptibles d'être utilisés en cas de déversement d'hydrocarbures. Il a insisté sur le fait qu'il était essentiel d'inclure dans le PNIU un organigramme spécifique qui indique le personnel clé (rôles et responsabilités particuliers) et les procédures spécifiques, afin de guider les intervenants *in situ* au cours des opérations de nettoyage.

Session 6 : Points forts de l'exercice biennal 2018-2019

Résultats de l'atelier sous-régional sur la ratification et l'application des conventions de l'OMI relatives à la préparation et à la lutte en cas de déversement d'hydrocarbures et au régime de responsabilité civile et d'indemnisation, Mireille Etche Amani, CIAPOL – Côte d'Ivoire

Mme Mireille Etche Amani a présenté les résultats de l'atelier sous-régional du GI WACAF sur la transposition des conventions de l'OMI dans le droit interne, qui s'est tenu à Abidjan en mars 2019, et les mesures que la Côte d'Ivoire a prises en conséquence.

En premier lieu, elle a rappelé que, à l'occasion de la 7^{ème} Conférence régionale du GI WACAF en 2017, plusieurs délégations nationales avaient demandé l'organisation d'un atelier sur cette question spécifique. Cet atelier a donc été organisé à Abidjan du 18 au 21 mars 2019. Il avait deux objectifs principaux :

- assister les États présents à remplir leurs obligations et à exercer leurs responsabilités inscrites dans les conventions de l'OMI ; et
- assister les États présents à consolider leur dispositif national de prévention, de préparation, de lutte et de coopération contre la pollution par les hydrocarbures.

Mme Etche Amani a expliqué que la Côte d'Ivoire avait soumis à l'OMI ses projets de textes législatifs visant à appliquer les conventions internationales, à des fins d'analyse avant la tenue de l'atelier. Au cours de cet atelier, les spécialistes ont donc fourni des observations sur ces textes, qui ont permis à la Côte d'Ivoire d'améliorer le processus d'élaboration des textes législatifs et la transposition des conventions de l'OMI dans le droit interne. En se fondant sur les observations communiquées par les spécialistes du Projet GI WACAF, le pays a révisé le projet de décrets pour l'application des Conventions CLC et Fonds de 1992 et de la Convention de 2001 sur les hydrocarbures de soute, et deux ateliers de validation ont été prévus avec les parties prenantes concernées. En outre, le ministère de l'Environnement ivoirien a demandé au ministère des Affaires étrangères de lancer le processus de dénonciation de la Convention CLC de 1969.

Enfin, Mme Etche Amani a fait valoir que cet atelier avait permis aux participants :

- d'acquérir de manière interactive des connaissances essentielles relatives aux dispositions des différentes conventions de l'OMI ;
- d'identifier les obstacles (réels et potentiels) à l'application des conventions susmentionnées ;
- d'élaborer un plan d'action comprenant une évaluation des problèmes et difficultés rencontrés dans les domaines considérés comme prioritaires ; et
- d'élaborer des recommandations de mesures à prendre aux niveaux national et régional.

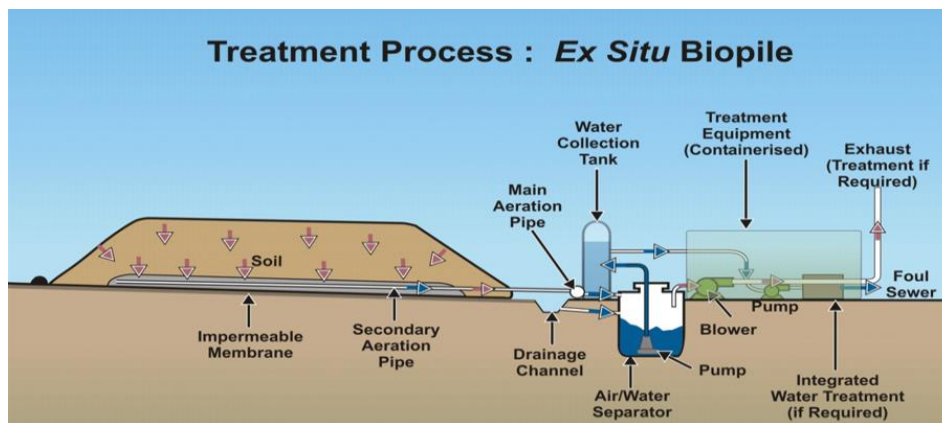
JOUR 2 : mardi 29 octobre 2019

La deuxième journée était divisée en trois types d'activités, organisées comme suit :

- **une séance technique**, qui comprenait quatre exposés techniques présentés en séance plénière, portant sur la gestion des déchets d'hydrocarbures, la législation, l'organisation de la lutte et les cartes de sensibilités ;
- **des groupes de travail** (un en français et un en anglais) tenus simultanément. L'objectif était d'échanger sur différents sujets relatifs à la législation, à la réponse en milieu littoral et la gestion des déchets et à la coopération transfrontalière. Chaque groupe a désigné un rapporteur chargé de synthétiser et de présenter les résultats des échanges de vues à la séance plénière de l'après-midi ; et
- une troisième et dernière séance consacrée aux **dernières évolutions**, qui a permis à trois intervenants de présenter les manières dont l'OMI soutient ses États Membres et les outils élaborés à cette fin, de dépeindre l'engagement de l'APIECA et des acteurs de l'industrie dans le Projet GI WACAF, et de présenter une étude de cas de gestion de la faune mazoutée.

Session 7 : Gestion des déchets d'hydrocarbures : étude de cas – Rupert Bravery, ExxonMobil

M. Bravery a présenté les biotertres et le processus de gestion des déchets de la raffinerie de Fawley. En 2006, cette raffinerie avait accumulé des boues (déchets hydrocarbonés) issues du processus de flottation par air dissous (DAF) qu'il fallait éliminer. La raffinerie a essayé la biorestoration. Ce processus consiste à mélanger des terres excavées et des boues en procédant à une bioaugmentation. Ce mélange est disposé en biotertres (d'environ 6 mètres de haut) recouverts en vue de leur traitement. Ce dispositif est composé d'un espace de traitement, de dispositifs d'aération, d'irrigation et de nutrition, d'un collecteur de lixiviat et de mécanismes de contrôle de l'humidité, du pH, de la chaleur et des nutriments.



M. Bravery a précisé qu'avant de commencer ce type de traitement, il fallait réaliser une analyse et une évaluation, notamment des boues à traiter. Il a ensuite détaillé la préparation, le lancement, l'entretien et la surveillance du procédé. Il a présenté les résultats et la diminution de la teneur des polluants de cette étude de cas particulière, qui montrent l'efficacité et la rapidité du processus (de 3 à 6 mois selon la température). En conclusion de son exposé, M. Bravery a souligné que, avant la mise en œuvre d'un tel procédé, il convenait de mener une évaluation afin de déterminer la biodégradabilité des polluants et d'établir si cette méthode pouvait constituer un traitement des déchets d'hydrocarbures efficace, favorable à l'environnement et sûr.

Il a rappelé que ce type de procédé était une méthode de gestion des déchets d'hydrocarbures, et non une technique de nettoyage, qui ne peut être utilisée qu'en tenant dûment compte de toute législation nationale relative à la gestion des déchets.

Session 8 : Législation – Colleen O'Hagan, Organisation maritime internationale

Mme Colleen O'Hagan a brièvement présenté l'OMI, une institution spécialisée des Nations Unies chargée de la sécurité et de la sûreté des transports maritimes internationaux et de la protection du milieu marin contre les effets néfastes des transports maritimes. Ses missions principales sont les suivantes :

- constituer un forum et un mécanisme visant à ce que les gouvernements s'accordent et décident des réglementations applicables aux transports maritimes ;
- encourager la ratification et l'application d'instruments internationaux ; et
- fournir une assistance technique.

Elle a expliqué que les conventions maritimes relatives à la pollution par les hydrocarbures se divisaient en trois catégories :

- **la législation relative à la prévention**, notamment la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL) ;
- **la législation relative à l'atténuation de la pollution**, notamment la Convention OPRC de 1990 ; et
- **la législation relative à l'indemnisation**, qui concerne les personnes affectées par les événements de pollution, notamment les Conventions CLC, Fonds et LLMC et la Convention sur les hydrocarbures de soute.

Après avoir évoqué ce régime réglementaire mondial, Mme O'Hagan a souligné que les Parties étaient tenues de transposer ces conventions dans leur droit interne afin de les faire appliquer sur leur territoire. Ce processus de transposition suppose :

- de préparer la législation nécessaire, idéalement avant la ratification/adhésion à la convention ;
- d'impliquer les parties intéressées dans le processus législatif, selon qu'il convient ;
- d'identifier un instrument national approprié qui servira de législation principale ;
- de déléguer au ministère pertinent, au moyen de cette législation principale, l'autorité d'élaborer la législation secondaire ;
- de garantir que la justice dispose des compétences et de l'autorité en matière de conformité et de non-conformité.

Mme O'Hagan a souligné les obligations et contraintes applicables à un État qui transpose un traité dans son droit interne.

Elle a ensuite présenté les articles phares de la Convention OPRC, notamment ceux portant sur les plans d'urgence (article 3), les procédures de notification (article 4), les mesures à prendre à la réception d'un rapport de pollution par les hydrocarbures (article 5), les systèmes nationaux et régionaux de préparation et de lutte (article 6) et la coopération internationale en matière de lutte contre la pollution (article 7). La Convention OPRC impose aux États Parties à la Convention :

- de mettre en place un système national de lutte contre les événements de pollution par les hydrocarbures ;
- de garantir que les capacités de préparation et de lutte sont à la mesure du risque ; et
- d'établir des dispositifs d'assistance internationale et de coopération bilatérale, régionale et multilatérale.

Mme O'Hagan a ensuite présenté le régime d'indemnisation internationale, sa raison d'être, le champ d'application des conventions relatives à la responsabilité civile, la portée et les limites de l'indemnisation et les principaux types de réclamations couverts par chaque convention. Elle a insisté sur la différence des champs d'application des Conventions CLC/Fonds de 1992, relatives aux déversements de navires-citernes transportant des hydrocarbures persistants, et de la Convention de 2001 sur les hydrocarbures de soute, relative aux déversements de combustible de soute des navires. Elle a rappelé à l'assistance que la Convention internationale de 1996 sur la responsabilité et l'indemnisation pour les dommages liés au transport par mer de substances nocives et potentiellement dangereuses (Convention SNPD) n'était pas encore en vigueur.

Elle a décrit l'état d'avancement de la ratification des principales conventions au sein de la région du Projet GI WACAF et indiqué que, s'il y avait indéniablement des progrès, beaucoup restait encore à faire, en particulier concernant la ratification de la Convention de 2001 sur les hydrocarbures de soute, et la transposition dans le droit interne.

Conventions	Ratification dans la région de l'Afrique occidentale, centrale et australe
OPRC 1990	17
CLC 1969/1992	17 (1992) et 2 (1969)
FONDS 1992	16
SOUTE 2001	7
SNPD 2010 (pas encore en vigueur)	1

Mme O'Hagan a conclu son exposé en rappelant l'appui que l'OMI était susceptible d'apporter, notamment en publiant des manuels et des guides, ainsi que dans le cadre de son Programme intégré de coopération technique (PICT). Cet appui dépend d'une évaluation des

besoins et des demandes des pays en se fondant, par exemple, sur les renseignements inclus dans les plans d'action nationaux.

Session 9 : Organisation de la lutte – Franck Laruelle, ITOFF

M. Laruelle a expliqué que la responsabilité d'intervenir en cas d'incident est généralement établie par l'autorité nationale compétente. Il existe plusieurs types d'organigrammes de lutte: par exemple, un État peut diriger la lutte, ou il peut demander à l'armateur/exploitant responsable du déversement de prendre la tête de l'intervention. Dans ce dernier cas, l'État fera en sorte de continuer à superviser les opérations. Les organigrammes utilisés lors d'une intervention ne sont pas les mêmes en fonction des caractéristiques de l'incident, notamment son ampleur. Les fonctions névralgiques de l'organigramme doivent cependant être assurées quel que soit l'incident, à savoir :

- **les opérations** ;
- **la planification** des opérations futures en fonction des connaissances de la situation actuelle et des prévisions ;
- **l'appui logistique** de ces opérations, comme la fourniture d'équipements et la satisfaction des besoins des équipes ; et
- la tenue des registres, **le contrôle des finances et autres aspects administratifs**, par exemple pour faciliter la compilation des demandes de remboursement des coûts.

L'État doit décrire l'organigramme choisi dans les plans d'urgence pertinents et mettre régulièrement ces derniers à l'épreuve au moyen d'exercices. L'organigramme devrait aussi être adaptable en fonction des caractéristiques de l'incident. M. Laruelle a aussi souligné que, pour ce type d'organigramme, les tâches devaient être clairement attribuées afin de savoir qui dirige, de gérer les attentes, d'organiser le personnel et l'équipement, de répondre aux préoccupations relatives à la santé et à la sécurité, de consigner les dépenses et d'établir le contact avec les parties responsables.

Il a expliqué que les pays pouvaient utiliser deux types d'organigramme pour organiser la lutte. L'organigramme pouvait être élaboré par fonctions, toutes les tâches dépendant d'un commandement unique. C'est par exemple le fondement du système de gestion d'incidents (IMS), dans lequel chaque section est divisée en sous-sections responsables d'aspects spécifiques, comme la lutte en mer, à terre, dans les airs, etc. La seconde option est un organigramme par équipes, constitué de deux activités indépendantes qui ont quelques fonctions en commun. La plupart du temps, cet organigramme est partagé entre la gestion de la lutte en mer et celle de l'intervention à terre.

Nonobstant l'organigramme choisi, l'orateur a insisté sur l'importance de maintenir une ligne de commandement claire et de limiter le nombre de décideurs. Il a également rappelé qu'il fallait tenir compte des retours des équipes sur le terrain et indiquer clairement les responsabilités des armateurs et des exploitants, qui devraient dès le début être impliqués dans la gestion des opérations. Il s'agirait de définir ces rôles et interfaces, notamment en ce qui concerne l'armateur/exploitant, dans la législation nationale et les plans pertinents. M. Laruelle a ensuite évoqué les tâches relatives à la gestion des déversements qui sont synthétisées dans le graphique ci-après.

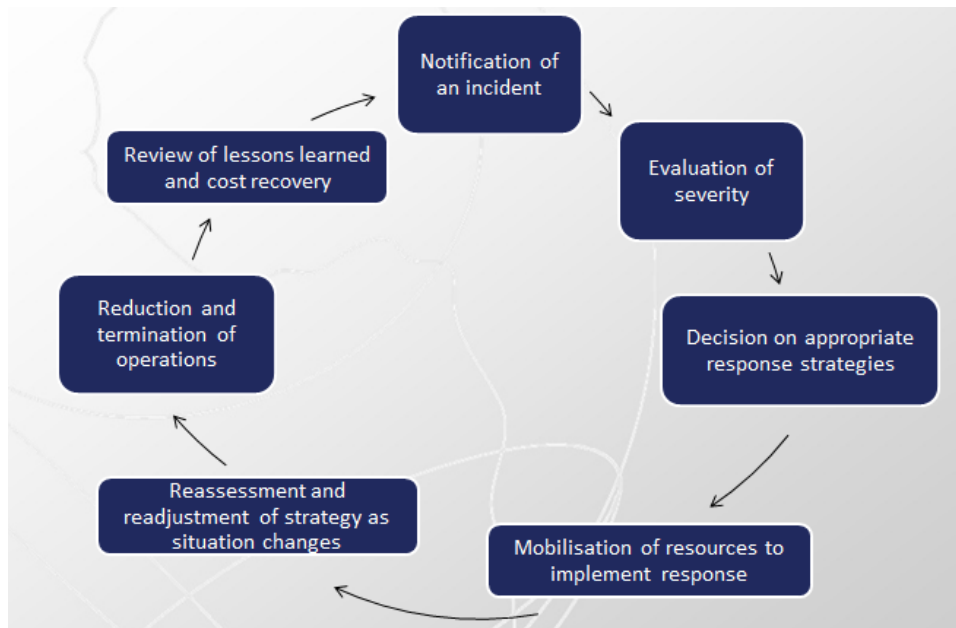


Figure 4. Tâches à effectuer pour gérer un déversement

M. Laruelle a aussi exposé les principes et objectifs principaux d'un Plan d'action en cas d'incident, qui doit décrire les activités et l'appui logistique de l'intervention. Il définit notamment les objectifs, stratégies et tactiques de lutte pour une période de temps donnée (par exemple, une période de travail définie, une journée, etc.). Ce document « vivant » doit être mis à jour pour chaque nouvelle période d'opération en fonction des derniers renseignements disponibles.

La conclusion de cet exposé a fait état des difficultés types rencontrées lors de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, relatives aux questions de santé et de sécurité, à la souplesse de l'organigramme, aux incidents transfrontaliers, à la gestion des volontaires, à la réhabilitation de la faune et aux relations avec les médias.

M. Laruelle a rappelé que l'OMI avait publié un guide relatif à l'application d'un IMS.

Des représentants de l'industrie ont tenu à rappeler à quel point il était important de normaliser les organigrammes et que l'IMS constituait à cet égard un outil efficace, étant donné qu'il était utilisé par le secteur privé dans le monde entier depuis des années. Il a été rappelé que, si les avantages de l'approche de l'IMS étaient reconnus, les particularités de chaque État demeuraient les facteurs déterminants dans le choix de l'organigramme le mieux adapté en cas de pollution.



Figure 1. Manuel IMS publié par l'OMI

Session 10 : Cartographie des sensibilités – Anatole Cramer, Total

M. Anatole Cramer a commencé son exposé en soulignant à quel point les outils d'aide à la prise de décision restaient essentiels pour l'intervention en mer et à terre. Les cartes,

notamment, sont essentielles tant lors de la phase de préparation que lors de l'intervention elle-même, plus particulièrement :

- pendant la **préparation**, les cartes permettent :
 - o de recenser les sites sensibles et d'établir comment les protéger en cas de déversement ;
 - o d'élaborer les stratégies possibles de lutte en mer ;
 - o de répertorier l'équipement (nature et quantité) nécessaire pour les opérations de protection et de nettoyage, par exemple le type et la longueur des barrages antipollution ; et
 - o de définir à l'avance des zones de rassemblement de l'équipement de lutte si aucune ressource n'est disponible à proximité.

- pendant l'**intervention**, les cartes permettent de :
 - o hiérarchiser par ordre de priorité les lieux à protéger en cas de déversement ;
 - o repérer les zones du littorales affectées ;
 - o préparer et gérer les opérations de nettoyage ; et
 - o gérer la surveillance et les opérations de nettoyage de l'environnement à la suite du déversement.

M. Cramer a ensuite présenté le guide publié par l'IPIECA, conjointement avec l'OMI et l'International Association of Oil & Gas Producers (IOGP), ainsi que la méthode de normalisation des cartes des sensibilités qui y figure.

Il convient de prendre en compte quatre éléments lors de l'élaboration d'une carte de sensibilités :

- le **type de littoral**, en fonction de l'indice de sensibilité de l'environnement (Environmental Sensivity Index, ESI) ;
- les **écosystèmes sensibles** (habitats, espèces et sites naturels importants) ;
- les **ressources socio-économiques sensibles**, liées aux ressources non-biologiques susceptibles d'être directement affectées et d'avoir des conséquences économiques néfastes en cas de déversement d'hydrocarbures, telles que les sources de subsistance, la pêche commerciale et artisanale, l'aquaculture, les prises d'eau, les ports touristiques et de plaisance, les activités industrielles, les sites culturels, etc. ;
- les **ressources logistiques et opérationnelles utilisées pour lutter contre les déversements**, notamment l'emplacement des postes de commandement en cas d'incident et leurs délimitations géographiques, les stocks existants, les zones dans lesquelles l'utilisation de dispersants est approuvée au préalable et leurs limites géographiques, les accès au littoral, les dangers, etc.

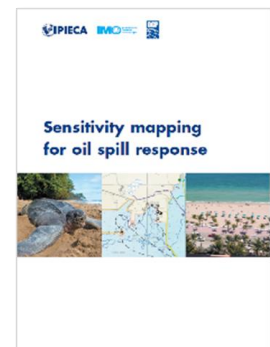


Figure 2. Guide de bonnes pratiques concernant les cartes de sensibilités

Une fois analysées, les données relatives aux aspects susmentionnés feront apparaître aux autorités et aux décideurs les zones sensibles et les paramètres les plus importants, et permettront de définir les stratégies de protection et les éventuelles stratégies de remplacement. M. Cramer a conclu son intervention en présentant deux projets de cartographie de sensibilités menés par Total S.A. :

- la cartographie de sensibilités du littoral angolais, un projet lancé à l'issue d'un atelier organisé en 2010 par le Projet GI WACAF et le ministère des Ressources minérales et pétrolières angolais, afin de commencer à élaborer un atlas des cartes de sensibilités, projet achevé en 2015 ; et
- la cartographie de sensibilités du littoral bulgare, un projet mené par Total S.A, l'Institut d'océanographie bulgare et diverses ONG préalablement à des forages de prospection au large de la Bulgarie, et financé par la compagnie pétrolière française.

Ces deux projets sont des exemples positifs de coopération féconde entre les gouvernements et l'industrie en termes de préparation.

Session 11 : Groupes de travail

La séance du matin a porté sur les sujets suivants :

- **Groupe de travail 1 : la législation**
 - *Facilitateurs du groupe francophone : M. Clément Chazot (OMI) et Mme Anna Sow (Sénégal)⁷*
 - *Facilitateurs du groupe anglophone : Mme Colleen O'Hagan (OMI) et M. Crispen Camp (Afrique du Sud)*

Les facilitateurs ont évoqué la présentation précédente de l'OMI relative à la législation et ont rappelé que, pour permettre l'application des conventions, il ne s'agissait pas seulement de les ratifier mais aussi de les transposer dans le droit interne.

La raison d'être des régimes internationaux de responsabilité civile et d'indemnisation, tels qu'ils figurent dans les conventions susmentionnées (Conventions CLC de 1969 et de 1992, Fonds de 1992, Convention de 2001 sur les hydrocarbures de soute et Convention SNPD de 2010) est la suivante :

- indemniser les victimes, rembourser les coûts raisonnables des opérations de lutte et des mesures de prévention en cas de dommages dus à la pollution issue de déversements de navires ;
- couvrir les dommages provoqués sur le territoire, la mer territoriale et la ZEE des États Parties ;
- rendre obligatoire l'assurance et garantir une responsabilité objective (sans faute) en suivant le principe du pollueur-payeur ; et
- mettre en œuvre, pour toutes les demandes, une application uniforme et des procédures de traitement identiques.

Ce groupe de travail a aussi permis à M. Clément Chazot et Mme Colleen O'Hagan de rappeler qu'il convenait de dénoncer la Convention CLC de 1969 lors de l'adhésion à la Convention CLC de 1992.

Après avoir mentionné un récent incident qui s'était déroulé sur la côte africaine occidentale, ils ont aussi souligné l'importance de ratifier la Convention de 2001 sur les hydrocarbures de

⁷ Mme Anna Sow (Sénégal) n'a malheureusement pas pu participer à la Conférence.

soute, car, dans la région du Projet GI WACAF, seulement sept pays sur vingt-deux l'avaient fait.

Les États sont responsables de l'application des conventions et devraient suivre les principes de base suivants :

- devenir Etat Partie à la convention lorsqu'elle correspond aux intérêts/à la politique du pays, en tenant compte du fait que ce processus suit plusieurs étapes, notamment le dépôt d'un instrument de ratification/d'adhésion auprès du dépositaire du traité, à savoir le Secrétaire général de l'OMI ;
- promulguer la législation nationale s'y rapportant, idéalement avant la ratification ou l'adhésion ;
- impliquer les parties prenantes essentielles dans le processus législatif ;
- choisir l'instrument national approprié à utiliser ;
- charger l'autorité compétente de transposer la convention ; et
- s'assurer que les cours de justice sont compétentes pour juger la conformité et la non-conformité au droit, une fois les dispositions transposées dans le droit interne.

Un représentant sud-africain, dans le groupe anglophone, et un représentant sénégalais, dans le groupe francophone, ont chacun partagé leur expérience relative à la ratification, à la transposition et à l'application des conventions de l'OMI, avant de laisser la parole aux autres participants.

Les facilitateurs ont terminé en présentant l'étude de cas du *Volgoneft 139*, qui illustre l'importance de l'application d'un instrument dans le droit interne. Dans cet exemple, les amendements à la Convention CLC de 1992, qui augmentent le seuil de responsabilité à 4,51 millions de DTS, n'avaient pas été transposés dans le droit interne. Les indemnités accordées aux plaignants par le tribunal étaient donc conformes au seuil de la législation, inférieur à celui de la Convention, à savoir 3 millions de DTS.

Les participants ont ensuite pris la parole pour s'exprimer sur les difficultés en matière de ratification et d'application des conventions de l'OMI relatives à la préparation et à la lutte contre la pollution due aux hydrocarbures et aux régimes de responsabilité civile et d'indemnisation. Les recommandations ci-après ont été formulées :

Cadre institutionnel

- promouvoir les conventions de l'OMI auprès des autorités politiques afin de susciter l'intérêt relatif à leur application ;
- créer un cadre national de consultation inter-institutions afin de prévenir toute superposition ou duplication des responsabilités entre institutions ainsi que toute incohérence au sein du droit interne ; et
- organiser des ateliers visant à faire dialoguer les administrations entre elles.

Transposition

- rappeler l'importance de la veille juridique afin de mettre à jour la législation/réglementation nationale lorsque des amendements aux conventions le rendent nécessaire ; et
- en ce qui concerne les difficultés relatives à l'élaboration de textes de transposition dans le droit interne, rappeler la pertinence des recommandations formulées à

l'occasion de l'atelier sous-régional à Abidjan (mars 2019), qu'il est possible de consulter dans le [rapport d'activité](#).

Mesures à prendre

- ratifier la Convention de 2001 sur les hydrocarbures de soute ; et
 - désigner des points focaux OMI.
- **Groupe de travail 2 : la réponse en milieu littoral et la gestion des déchets, et**
- *Facilitateurs du groupe francophone : Mme Natalie Monvoisin (Cedre) et M. Ange-Simplice Boukinda (Gabon)*
 - *Facilitateurs du groupe anglophone : M. Franck Laruelle (ITOPF) et M. Pinehas Auene (Namibie)*

Les facilitateurs ont présenté un exposé sur la réponse en milieu littoral et la gestion des déchets. Ils ont expliqué qu'il était habituel de se concentrer en premier lieu sur la lutte en mer afin de limiter les dommages causés à l'environnement et les coûts totaux de l'intervention. Toutefois, la plupart des hydrocarbures déversés finissent par toucher le littoral. Il est donc crucial d'être préparé à cette possibilité.

Mme Monvoisin et M. Laruelle ont également rappelé les principes fondamentaux du nettoyage des littoraux, notamment que la priorité devait toujours être la santé et la sécurité des agents chargés de l'intervention. À cette fin, ils ont souligné l'importance de la préparation et de la formation pour les intervenants sur place. S'il n'existe pas de solution miracle, il faudrait toujours tenir compte des principes de base, tels que l'importance de ne pas polluer des zones propres et de ne pas utiliser de techniques susceptibles de nuire davantage à l'environnement que la pollution elle-même. Dans tous les cas, il convient de tester les techniques, de les adapter tout au long de l'intervention et de les appliquer en respectant l'environnement.

L'organisation de la lutte, qu'il faut définir en se fondant sur les procédures existantes, les outils d'aide à la prise de décision comme les cartes de sensibilités, ainsi que sur les considérations internationales, régionales et locales, guidera la mise en œuvre des opérations de nettoyage du littoral. L'efficacité de la mobilisation des ressources influencera aussi les opérations de nettoyage.

Les facilitateurs ont présenté les bonnes pratiques permettant de récupérer les déchets flottants et échoués avant qu'ils ne soient mazoutés, en vue de réduire le volume des déchets d'hydrocarbures à récupérer, et donc le coût du traitement des déchets.

Ils ont ensuite énuméré les principales étapes du nettoyage du littoral, comme suit :

- étape 1 : évaluation, par exemple au moyen de la technique d'évaluation du nettoyage des littoraux (SCAT), afin de confirmer, d'évaluer, de caractériser et de contrôler la pollution ;
- étape 2 : premier nettoyage grossier visant à retirer en priorité les flaques de pétrole et les matériaux mazoutés sur le littoral afin de limiter l'étendue et les conséquences de la pollution ;

- étape 3 : nettoyage fin visant à retirer les résidus de polluant afin de restaurer les sites à leur état antérieur et d'encourager le retour à un fonctionnement écologique normal sur le long terme ; et
- étape 4 : restauration et veille.

L'accent a été mis sur l'importance de l'évaluation des conséquences des déversements sur les plans écologique, socio-économique ou culturel, en vue de choisir les stratégies et techniques les plus adaptées.

Les facilitateurs ont présenté les sources et types éventuels de déchets à gérer au cours d'un événement de pollution par les hydrocarbures. La discussion a aussi porté sur les questions relatives au transport, au stockage et au traitement des déchets. Au cours des opérations de nettoyage, la priorité est de réduire au minimum le volume total des déchets, ce qui implique notamment :

- de retirer les déchets naturels, tels que les algues marines ;
- d'insister sur la nécessité de trier les déchets dès le début ;
- d'utiliser des techniques de nettoyage sélectives ;
- d'appliquer un traitement préliminaire aux déchets ;
- de limiter l'étendue plus avant de la pollution ; et
- de recycler (les équipement de protection individuelle (EPI), les produits absorbants, etc.).

Des représentants du Gabon, dans le groupe francophone, et de la Namibie, dans le groupe anglophone, ont ensuite présenté des études de cas de leurs pays respectifs relatives à la réponse en milieu littoral et à la gestion des déchets.

- **Groupe de travail 3 : la coopération transfrontalière**
 - *Facilitateurs du groupe francophone : M. Clément Chazot (OMI) et M. Moctar Tolba, Mauritanie*
 - *Facilitateurs du groupe anglophone : Mme Colleen O'Hagan (OMI) et M. Xolela Wellem, Benguela Current Commission*

M. Chazot et Mme O'Hagan ont présenté un exposé sur la coopération transfrontalière. Ils ont montré l'importance de la coopération internationale lors des incidents importants et rappelé qu'il ne s'agissait pas d'un concept nouveau. L'étude du cas du TORREY CANYON (1967), un navire-citerne qui avait déversé 117 000 tonnes de pétrole brut dans la Manche, leur a permis d'insister sur la conclusion de l'accord de Bonn, signé en 1969 pour lutter contre la pollution due aux catastrophes maritimes et la pollution chronique des navires et installations au large. Cet accord constituait un cadre de coopération pour les États de la mer du Nord et l'Union européenne, ainsi qu'un exemple pour de futurs projets régionaux. Pour appliquer cet accord, il faut :

- coordonner la surveillance aérienne et par satellite ;
- s'alerter les uns les autres en cas de menace de pollution marine ;
- adopter des méthodes opérationnelles communes ;
- se soutenir les uns les autres dans les opérations d'intervention ;
- partager les résultats des recherches et du développement ; et

- procéder à des exercices conjoints.

En 1990, la Convention OPRC de 1990 a été adoptée. Cet instrument établit un cadre pour l'élaboration de dispositifs nationaux et régionaux ainsi que pour la facilitation de la coopération internationale et de l'assistance mutuelle, en y faisant participer les secteurs pétrolier et des transports maritimes. La Convention OPRC promeut également la coopération bilatérale et multilatérale en matière de préparation et de lutte. Celle-ci peut prendre diverses formes, notamment :

- des accords régionaux multilatéraux ;
- des plans sous-régionaux ;
- des accords bilatéraux ; et
- des centres et bases d'équipements régionaux.

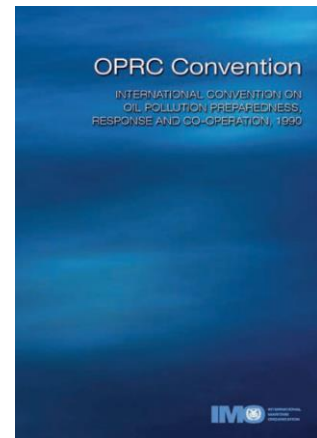


Figure 3. Convention OPRC de 1990

En termes de coopération régionale, les instruments ci-après sont en place dans la région de l'Afrique occidentale, centrale et australe :

- le Protocole à la Convention d'Abidjan relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution en cas de situation critique ; et
- le Protocole additionnel à la Convention d'Abidjan relatif aux normes environnementales applicables à l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures et de gaz au large (Protocole de Malabo).

M. Chazot et Mme O'Hagan ont mis en avant les objectifs de cette coopération régionale, principalement :

- mettre en place un mécanisme d'alerte précoce ;
- constituer un forum pour échanger des renseignements ou organiser des formations et exercices communs ;
- mutualiser les ressources/l'expertise (manière peu coûteuse de lutter contre les accidents majeurs).

Dans tous les cas, ils ont insisté sur le fait que, si la coopération régionale permettait d'optimiser la mobilisation des ressources nationales, elle ne pouvait se substituer aux dispositifs nationaux.

Les participants ont ensuite partagé leurs connaissances et expériences en matière de coopération. Dans le groupe francophone, le point focal GI WACAF pour la Mauritanie, M. Moctar Tolba, a fait part de sa récente expérience concernant la gestion de l'incident de l'IVAN GOLUBETS, un navire de pêche. Dans le groupe anglophone, M. Xolela Wellem, de la Benguela Current Commission (BCC), a présenté un exposé sur les travaux entrepris par la BCC pour promouvoir la coopération sous-régionale et expliqué qu'il était prévu d'élaborer un plan d'urgence sous-régional contre les déversements d'hydrocarbures entre la Namibie, l'Angola et l'Afrique du Sud.

À plusieurs reprises au cours de ces échanges, les intervenants ont réitéré l'importance de la coopération transfrontalière et l'organisation d'exercices et de formations conjoints, comme

celui organisé entre l'Angola et la Namibie en août 2019. Ils ont aussi encouragé la mobilisation d'observateurs d'autres pays à l'occasion d'initiatives régionales de ce type. Une telle approche faciliterait une intervention commune en cas d'incident réel. L'importance de procéder à des exercices de mobilisation des outils et des ressources et de communication en cas d'incident malgré l'emploi de différentes langues a été mise en avant.

- Rapports des Groupes de travail

Chaque rapporteur a réalisé un résumé des principaux sujets discutés lors des réunions des Groupes de travail. Les retours des rapporteurs ont été consignés et inclus aux recommandations présentées le dernier jour de la Conférence (voir les recommandations page 43).

Session 12 : Évolutions récentes de l'OMI : appui et outils - Clément Chazot, OMI

M. Chazot a brièvement présenté l'OMI, de son mandat à sa structure. Il a expliqué que le cadre réglementaire international applicable aux transports maritimes évoluait au fil des ans en fonction des échanges qui se tenaient à l'OMI et des enseignements tirés des incidents maritimes majeurs. Il a illustré comme suit l'évolution du cadre international :



Figure 5. Évolution du cadre international (légende de couleur : rouge = incident majeur, bleu = législation relative à la sécurité, violet = constitution et modifications de l'OMI, marron = mécanismes d'indemnisation, vert = prévention et lutte contre la pollution)

Il a ensuite parlé de la Convention OPRC, notamment de son article 12, relatif aux arrangements institutionnels. Il en a décrit les dispositions, notamment en ce qui concernait le rôle de l'OMI dans le cadre de la Convention OPRC. Pour ce faire, il a pris plusieurs exemples concrets d'appui que l'OMI avait prêté à ses États Membres, notamment en matière de renforcement des capacités, d'assistance en cas de déversement, de recherche et d'enseignement ainsi que d'entretien de système d'information. M. Chazot a expliqué que tout appui était prêté sous réserve de l'accord de l'OMI et fondé sur la disponibilité des ressources adéquates.

Il a ensuite présenté les outils d'information mis au point par l'OMI. Il a commencé par le site Web public, qui contient des renseignements sur les travaux de l'Organisation et les actualités relatives aux activités qu'elle mène. Il a ensuite montré l'interface des comptes Web, pour lesquels l'utilisateur doit s'enregistrer. Il a indiqué qu'une fois enregistrés, les utilisateurs avaient accès à tous les modules mis au point par l'OMI, notamment le Système mondial intégré de renseignements maritimes (GISIS) et IMODOCS.

Il a poursuivi en spécifiant que GISIS avait été élaboré afin de faciliter le respect des prescriptions de notification applicables aux États Membres conformément à différents instruments de l'OMI, de permettre aux États Membres de sauvegarder en ligne des registres des renseignements communiqués les années précédentes, et d'autoriser différentes autorités/différents fonctionnaires des États Membres à accéder aux renseignements figurant sur la plateforme.

Il a aussi mis en avant l'importance d'IMODOCS en tant que système officiel d'archives des documents de séance, circulaires et traités de l'OMI. IMODOCS permet notamment aux États Membres de surveiller la préparation, les résultats et les rapports des nombreuses réunions, ainsi que de consulter les différentes décisions prises et communiquées par l'OMI.

Enfin, M. Chazot a expliqué que tant les États Membres que l'OMI avaient des obligations aux termes de la Convention OPRC et que l'OMI élaborait sur mesure, autant que possible, son appui et ses outils en vue de s'adapter aux renseignements transmis par les États Membres.

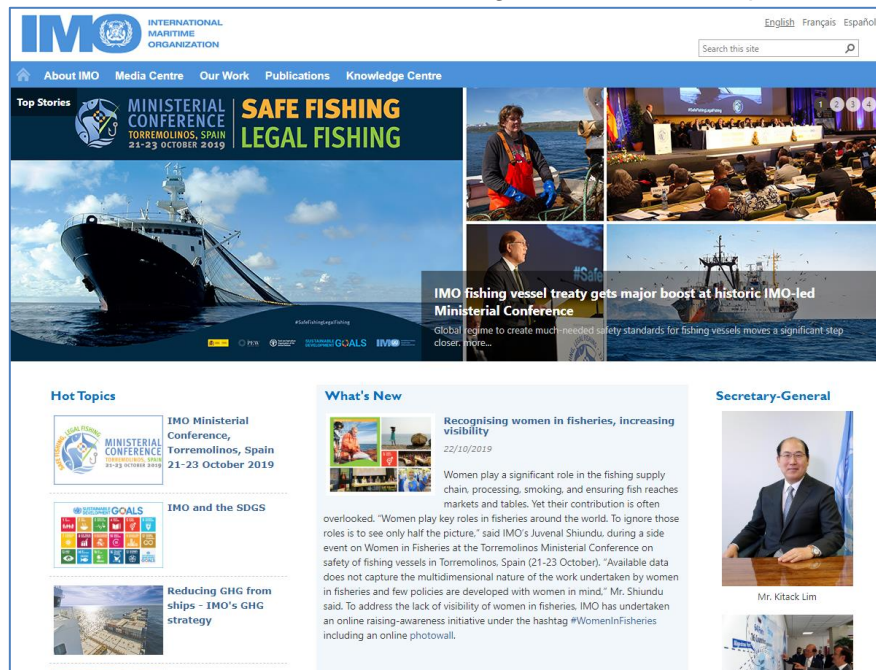


Figure 6. Site Web de l'OMI : www.imo.org/fr/

Session 13 : Évolutions récentes - IPIECA et Projet GI WACAF - Andy Nicoll, IPIECA

M. Andy Nicoll a présenté l'IPIECA, l'Association mondiale de l'industrie pétrolière et gazière pour l'amélioration des performances environnementales et sociales. L'IPIECA est la seule association mondiale qui réunit des membres de l'ensemble de la chaîne de valeur. Le réseau

des membres de l'IIPECA représente 1 885 compagnies gazières et pétrolières et 1,1 million d'employés travaillant dans plus de 180 pays.

Les travaux de l'IIPECA s'inscrivent dans quatre domaines principaux : le climat et l'énergie, l'environnement, la responsabilité sociale et la préparation et la lutte contre les déversements d'hydrocarbures. M. Nicoll a ensuite axé son exposé sur les objectifs du Groupe sur les déversements d'hydrocarbures (OSG) de l'IIPECA, qui est chargé d'élaborer et de diffuser des bonnes pratiques afin de permettre à l'industrie et aux parties prenantes d'améliorer la préparation et la lutte contre les déversements d'hydrocarbure dans le monde. Il a également présenté l'Initiative mondiale de l'OMI et de l'IIPECA, établie depuis 1996, et ses programmes régionaux et souligné l'extraordinaire succès de cette initiative visant à améliorer la préparation et la lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans de nombreuses régions du monde. Ces programmes ont permis d'organiser plus de 200 ateliers depuis plus de 35 ans et de renforcer ainsi les capacités de 43 pays. Pour la seule région du Projet GI WACAF, 121 activités ont été organisées, mobilisant près de 6 000 participants depuis le lancement du projet en 2006.

Le Projet GI WACAF a aidé des pays de la région à procéder à une mise à jour importante de leurs données nationales (politiques et plans). M. Nicoll a aussi souligné les bonnes relations de travail, consolidées au fil du temps, avec les gouvernements. Il a en outre répété que l'Initiative mondiale pouvait aider des gouvernements lorsque de nouvelles explorations avaient lieu, afin de porter un message uniforme et de s'appuyer sur les expériences de collaboration avec d'autres pays de la région.

M. Nicoll a également présenté les guides de bonnes pratiques publiés par l'IIPECA au moyen de l'important projet commun du secteur, qui sont librement accessibles à l'adresse suivante : <http://www.iipeca.org/resources/> (en anglais seulement).

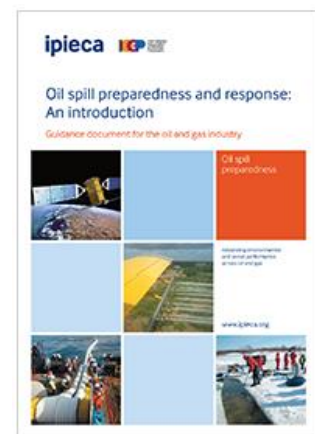


Figure 4. Couverture d'un Guide de bonnes pratiques du projet commun du secteur

Session 14 : Évolutions récentes - Faune mazoutée, étude de cas – Christian Triay, SANCCOB

M. Christian Triay a présenté la Fondation sud-africaine de sauvegarde des oiseaux marins (SANCCOB), une organisation non gouvernementale (ONG) spécialisée dans le sauvetage, la réhabilitation et la remise dans la nature d'oiseaux marins malades, blessés et/ou mazoutés. SANCCOB est membre du réseau du système mondial de gestion de la faune mazoutée (GOWRS), qui vise à concevoir un système international d'expertise en matière de gestion de la faune mazoutée pouvant être mobilisé pour prêter son assistance lors de scénarios complexes de faune mazoutée. SANCCOB travaille également sur la planification d'urgence relative à la faune mazoutée et dispose d'une équipe spécialisée de gestion de la faune mazoutée prête à intervenir et à prêter conseil et appui techniques sur place si besoin. Les deux centres de réhabilitation de la Fondation, en Afrique du Sud, sont stratégiquement placés au Cap et à Port Elizabeth.

M. Triay a présenté l'étude de cas d'un déversement qui avait eu lieu au large lors d'une opération de soutage entre navires. En juillet 2019, 400 litres de combustible de soute avaient été déversés dans la baie d'Algoa, dans la région du Cap oriental, à proximité de Port

Elizabeth et de l'île St-Croix, qui fait partie d'un parc national dans lequel se reproduisaient plus de 3 500 couples de manchots du Cap. L'intervenant a présenté les opérations effectuées, y compris les mesures relatives à la surveillance, à la capture, au transport et à la stabilisation des animaux. Il a fait état des procédures élaborées par SANCCOB, notamment l'attribution de cartes médicales et de numéros d'identification aux animaux afin de faciliter le suivi de leurs progrès au moyen d'un registre mis à jour quotidiennement. La surveillance des oiseaux comprenait l'observation de leur comportement, de leur condition physique, de leur hydratation, de leur exposition aux hydrocarbures et des prélèvements sanguins.

SANCCOB avait accueilli 92 manchots adultes, 17 poussins abandonnés et 5 œufs de manchots du Cap, 13 fous du Cap et 3 cormorans du Cap, afin de rendre aux animaux leur état antérieur à l'événement de pollution. Pour ce faire, la Fondation s'est appuyée sur ses installations, qui comptent des logements adaptés tels que des enclos et des volières, ainsi que des bassins dont les paramètres sont contrôlés. Elle a fait suivre aux oiseaux un plan nutritionnel et mis au point avec des vétérinaires un traitement continu et un programme de soins.

M. Triay a précisé que les oiseaux avaient été relâchés après que l'équipe s'est assurée de la propreté et de l'adéquation de l'environnement et de la clémence des conditions météorologiques.



M. Favier a remercié les participants de leurs contribution et implication actives et a présenté le programme de la troisième journée, en rappelant notamment les aspects logistiques des visites prévues.

JOUR 3 : mercredi 30 octobre 2019

Session 15 : Groupes de travail

La séance du matin a porté sur les sujets suivants :

- **Groupe de travail 4 : les outils en ligne d'appui à la préparation et à la lutte**
 - *Facilitatrice du groupe francophone : Mme Émilie Canova (Secrétariat du GI WACAF)*
 - *Facilitateur du groupe anglophone : M. Julien Favier (Secrétariat du GI WACAF)*

Les facilitateurs ont présenté la nouvelle stratégie de communication, notamment son objectif de renforcement de l'efficacité des communications du Projet GI WACAF sur deux plans :

1. renforcer les principaux messages du Projet auprès de ses partenaires centraux :

- *les 22 pays participants*

L'objectif est de partager tous les renseignements utiles actuellement compilés sur le site Web du Projet, afin d'aider les pays à améliorer leurs systèmes de préparation et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures. Il s'agit également d'encourager la coopération régionale en promouvant le partage d'informations entre pays.

- *les membres de l'industrie et la communauté concernée par les déversements d'hydrocarbures*

L'objectif est de rendre visible les activités du Projet et leur intérêt pour l'industrie. L'objectif principal est de faire connaître les activités à venir pertinentes et de faciliter pour les membres participants l'accès aux données collectées par le Projet, notamment au moyen des Profils pays.

2. toucher de nouveaux publics ciblés :

- *les organisations internationales et les agences de développement*

L'objectif est de partager des renseignements en vue d'identifier de potentielles synergies, d'éviter de dupliquer les efforts et de mettre en avant la complémentarité des rôles de chaque organisation.

- *le grand public*

L'objectif est de fournir des renseignements et des données facilement accessibles au grand public susceptible de s'intéresser aux activités du Projet.

Le Secrétariat a expliqué avoir déjà mis au point une stratégie de communication, une nouvelle brochure, une bannière déroulante et un profil LinkedIn. Il a ensuite expliqué travailler actuellement sur un document de réflexion et un nouveau site Web.



Figure 7. Nouvelle brochure

Les participants ont ensuite eu l'occasion de voir l'affichage du nouveau site Web, en particulier les sections mises à jour, notamment les Profils pays et les cartes régionales. Ils ont aussi été informés que ce nouveau site Web serait optimisé pour la navigation sur téléphone portable et tablette.

Les participants ont ensuite été invités à remplir un questionnaire afin de faire part de leurs retours et observations concernant ce nouveau site Web. Quelques observations ont également été oralement formulées par certains participants et représentants. Ils ont notamment accordé de l'importance aux éléments suivants :



Figure 5. Affichage du nouveau site Web

- faire apparaître les coordonnées des points focaux ;
- donner aux points focaux des droits d'accès et de modification des documents en ligne relatifs à leur pays ;
- rassembler les documents par pays avant le lancement du nouveau site Web ;
- ajouter des liens vers les sites Web des partenaires et les documents et ressources utiles tels que les conventions de l'OMI ou les guides de bonnes pratiques ; et
- installer une fonction permettant d'effectuer des vidéoconférences sur le site Web.

Cette nouvelle version devrait être lancée au début de l'exercice biennal 2020-2021, à l'adresse Web actuelle du Projet : www.giwacaf.net.

- **Groupe de travail 5 : l'évaluation des capacités (RETOS™)**
 - *Facilitatrice du groupe francophone : Mme Anne Réglain (ODC)*
 - *Facilitateur du groupe anglophone : M. Peter Taylor (OSPRI)*

En 2011, l'Association régionale des compagnies des secteurs du pétrole, du gaz et des biocarburants en Amérique latine et aux Caraïbes (ARPEL) a élaboré un manuel d'évaluation de la planification et de la préparation à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures et un outil d'évaluation, dénommé « outil pour l'évaluation de la préparation en cas de déversement d'hydrocarbures » (en anglais, Readiness Evaluation Tool for Oil Spills, RETOS™), afin de fournir à l'industrie et aux gouvernements un guide général en vue

d'évaluer leur niveau de planification et de préparation à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures par rapport à des critères préétablis. L'élaboration de cet outil a bénéficié des contributions de nombreuses entités reconnues qui travaillent dans le secteur de la préparation et de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, et les critères choisis sont globalement acceptés comme des mesures efficaces de la préparation et de la lutte.

Les facilitateurs de ces groupes de travail ont présenté l'outil RETOS™ et sa mise à jour de 2014, qui affine encore l'évaluation des différents types de programmes de lutte contre les déversements d'hydrocarbures :

- l'outil prend désormais en compte sept domaines différents à partir de deux points de vue (gouvernemental et industriel), y compris les installations, les secteurs d'activité des compagnies et les programmes nationaux des gouvernements ;
- il existe pour chaque domaine trois échelons d'évaluation possibles, pour lesquels les critères d'évaluation de la planification et de la préparation à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures deviennent graduellement plus exigeants ;
- chaque échelon contient des critères dans dix catégories différentes (sujets) et recense les critères essentiels qu'il est jugé nécessaire de remplir à un niveau de base pour atteindre l'échelon ; et
- un critère supplémentaire spécifique à l'institution.

Les facilitateurs ont indiqué que la première étape consistait à choisir le domaine de l'évaluation, en tenant compte du fait que l'outil RETOS™ ne couvrait actuellement pas la préparation et la lutte contre les SNPD.

Les participants se sont ensuite répartis en délégations pour mener une évaluation nationale test, et les trois échelons d'évaluation leur ont été présentés :

- échelon A : assurer la préparation à cet échelon indique que tous les composants sont présents à un niveau minimum, ce qui offre une capacité raisonnable de gestion de la lutte, et notamment que les plans d'urgence ont été totalement développés et mis en place ;
- échelon B : cet échelon s'applique aux programmes qui ont atteint l'échelon A et cherchent à mettre en œuvre un niveau de préparation à la lutte plus élevé encore ;
- échelon C : l'échelon maximal du manuel reflète l'utilisation de programmes en quête d'excellence. Il s'agit de programmes qui mettent systématiquement en œuvre les observations reçues afin d'améliorer la préparation constante, en appliquant les meilleures pratiques internationales en matière de concepts, de gestion, de planification et de compétence concernant la lutte contre les déversements d'hydrocarbures.

L'objectif de cet outil n'est pas d'évaluer un document, comme un plan d'urgence, mais bien la capacité de lutte réelle. Les facilitateurs ont mis l'accent sur le fait qu'il s'agissait d'un outil d'auto-évaluation, visant à réaliser l'évaluation la plus objective possible du système de préparation et de lutte, afin d'obtenir une vue d'ensemble de son état actuel et de mettre en évidence les améliorations possibles. L'approche globale est illustrée dans le schéma ci-après.

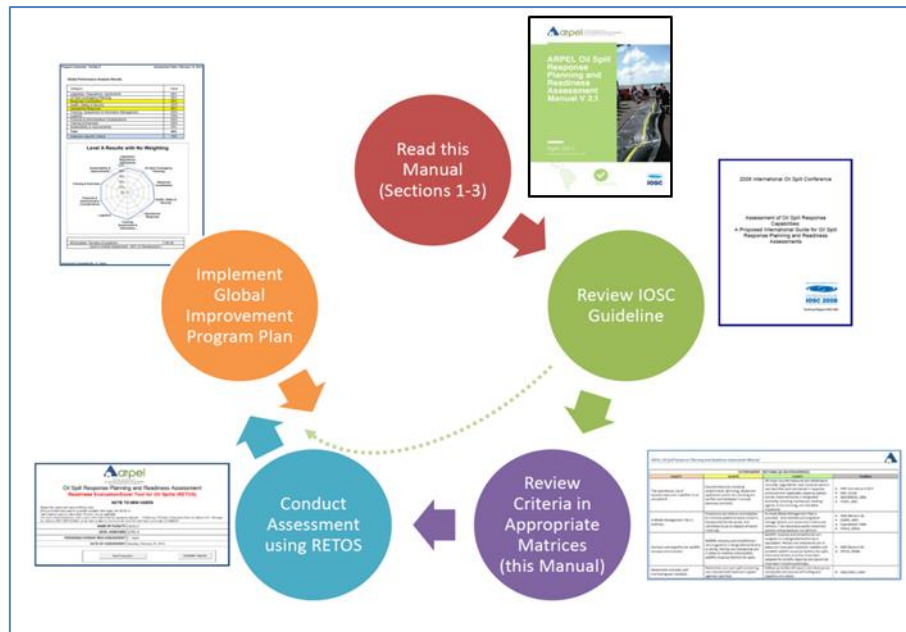


Figure 8. Application de l'outil RETOS™

Par la suite, les participants ont eu la possibilité de tester cet outil avec l'aide de plusieurs spécialistes présents sur place, et de démarrer leur auto-évaluation nationale.

Session 16 : Visites sur le terrain

Après le déjeuner, deux visites sur le terrain avaient été prévues :

- une visite du Centre de réhabilitation des oiseaux marins de la SANCCOB ; ou
- une démonstration de lutte contre les déversements d'hydrocarbures centrée sur la protection et le nettoyage du littoral, réalisée par le ministère sud-africain de l'Environnement, des forêts et de la pêche.

Ces deux visites ont été très appréciées des participants dans la mesure où elles apportaient un aspect pratique à de nombreux exposés de la Conférence.



Figure 9. Visite sur le terrain au Centre de la SANCCOB



Figure 10. Déploiement sur le littoral organisé par le ministère de l'Environnement

JOUR 4 : jeudi 31 octobre 2019

Le dernier jour de la Conférence était consacré aux rapports nationaux ainsi qu'à la présentation des recommandations pour l'exercice biennal 2020-2021.

Session 17 : Rapports par pays

Lorsqu'il établit ses objectifs pour le nouvel exercice biennal, le Projet GI WACAF cherche à répondre aux questions et thématiques qui représentent des priorités concrètes pour les pays participants. Afin d'identifier ces priorités, le Projet demande aux pays de renseigner un document, intitulé « Rapport national », lors de chaque Conférence régionale qu'il organise.

Les rapports par pays ont donc été distribués aux représentants. Des copies numériques avaient été envoyées deux semaines avant la Conférence et des copies papier leur ont été remises lors de l'évènement. Ce document comprend deux parties :

- le Profil pays ; et
- le Plan d'action national (un modèle de rapport par pays figure à l'Annexe 10).

Après que l'équipe du Projet a traité les renseignements transmis par chaque pays, elle définit les priorités du prochain exercice biennal et les intègre au plan d'action stratégique du GI WACAF. Ce plan d'action, qui doit être validé par le Comité directeur du Projet, servira de cadre stratégique au GI WACAF dans l'exercice de son mandat.

Session 18 : Session stratégique de l'industrie

En même temps que la session sur les rapports par pays, les représentants de l'industrie se sont réunis pour échanger sur un certain nombre de sujets relatifs à la stratégie et aux activités du Projet GI WACAF.

Ils ont d'abord examiné la méthode d'évaluation des progrès dans la région et discuté de l'interprétation des indicateurs de performance (*key performance indicators*, KPI). Ils ont mis en avant des propositions visant à améliorer ces indicateurs de performance et discuté de nouveaux outils de mesure. Il a aussi été question du rôle et des responsabilités des représentants et points focaux de l'industrie dans la région, car ce sont des acteurs essentiels des activités du Projet GI WACAF. Le groupe a également examiné la manière d'améliorer les communications de l'industrie. Certains membres du groupe ont partagé avec les autres participants les enseignements tirés de leur expérience.

Cette session a aussi été l'occasion pour les représentants de l'industrie de faire un bilan de la Conférence, d'en souligner les aspects positifs et les éléments à améliorer.

Session 19 : Recommandations pour l'exercice biennal 2020-2021 et prochaines étapes du Projet GI WACAF

M. Julien Favier (GI WACAF)

L'atelier s'est achevé sur une synthèse des principales recommandations formulées par les participants au cours de la Conférence. M. Favier a expliqué que les contributions des

représentants serviraient à élaborer le programme de travail de l'exercice biennal 2020-2021 et définiraient les prochaines étapes du Projet GI WACAF.

L'exercice biennal 2018-2019 avait été marqué par l'engagement et la collaboration avec d'autres entités, projets et programmes impliqués dans la préparation aux déversements d'hydrocarbures, un rapprochement considéré comme essentiel pour assurer une approche coordonnée et cohérente du renforcement des capacités dans la région.

De nombreux délégués ont aussi indiqué leur souhait d'organiser davantage d'exercices de lutte contre les déversements avec leurs pays voisins, pour s'efforcer de mieux comprendre et résoudre les difficultés susceptibles de survenir lors d'un incident réel.

Les participants ont également souscrit à la nécessité d'aller plus avant en matière d'application des conventions pertinentes de l'OMI, relatives à la préparation et à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, comme la [Convention OPRC](#), ainsi que celles relatives au régime de responsabilité civile et d'indemnisation des dommages dus à la pollution, notamment le traité relatif à la responsabilité civile et à l'indemnisation de la pollution par le fuel-oil (Convention de 2001 sur les hydrocarbures de soute), dans tous les pays de la région.

Les recommandations figurent dans leur intégralité dans la section Recommandations du présent rapport, à la page 43.

7.3 Cérémonie de clôture

En qualité de représentante de l'OMI, Mme Charlebois a remercié les représentants des pays de leur participation active à cette conférence et au Projet en général, qui obtient d'excellents résultats depuis 2006. Elle a insisté sur le fait que la coopération solide et les bonnes relations entre l'OMI et l'industrie étaient les piliers de ce type d'initiatives. Elle a aussi remercié les représentants de l'industrie pour leur engagement, leur présence et leurs contributions stratégiques qui guident et appuient le Projet du côté industriel. Elle a exprimé sa gratitude au ministère des Transports et à la SAMSA pour les efforts et le temps qu'ils ont investi en vue de rassembler les participants, ainsi que pour leur excellent accueil. Enfin, Mme Charlebois a rappelé que l'OMI, tout comme l'industrie, restait déterminée à assister les pays du Projet GI WACAF et à soutenir leurs efforts.

M. Brian Sullivan, directeur exécutif de l'IPIECA, a remercié l'OMI de ce partenariat durable et s'est félicité du travail constructif et enthousiaste des représentants nationaux au cours de la semaine écoulée. Il a évoqué l'évolution des Initiatives mondiales depuis les premiers ateliers au Cap, en 1996. Aujourd'hui, près de 80 États maritimes, soit un tiers des États maritimes du monde, sont visés par un Programme d'une Initiative mondiale ou inspiré d'une Initiative mondiale. « Oeuvrer de concert » est la clé du succès de la coopération entre l'OMI et l'IPIECA dans la cadre des Initiatives mondiales depuis plus de 20 ans. M. Sullivan a toutefois souligné qu'il fallait poursuivre les efforts collectifs en vue de renforcer la préparation et la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, afin de protéger le milieu marin, à l'heure où une liste croissante de sujets importants lutte pour obtenir davantage d'attention.

M. Ravi Naicker, cadre supérieur de la SAMSA (République sud-africaine) a synthétisé les questions traitées et les problématiques essentielles soulevées au cours de la semaine. Il a tenu à rappeler que l'intensification des activités d'exploration et d'exploitation pétrolières dans la région du Projet GI WACAF augmentait logiquement les risques d'incidents et justifiait la mise en œuvre et la poursuite d'un projet comme le GI WACAF. Il a conclu en remerciant de leur confiance le Secrétariat du Projet GI WACAF, l'OMI et l'IIPECA.

Des questionnaires d'évaluation ont été distribués et les participants les ont remplis pour qu'ils soient étudiés. Le nouveau guide de l'IIPECA, intitulé « Oil spill preparedness and response » (préparation et lutte contre les déversements d'hydrocarbures, en anglais seulement), a aussi été distribué aux participants.

8 Recommandations

Recommandations de haut niveau de la 8^{ème} Conférence régionale du GI WACAF pour l'exercice biennal 2020-2021 : une approche systémique de la préparation et de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures

Les délégués ont formé deux groupes de travail, l'un francophone et l'autre anglophone. Pendant deux jours, ces deux groupes ont travaillé sur cinq thématiques différentes, à savoir : la législation, la réponse en milieu littoral et la gestion des déchets, la coopération transfrontalière, les outils en ligne d'appui à la préparation et à la lutte, et l'évaluation des capacités au moyen de l'outil RETOS™. Dans chaque groupe, un rapporteur a consigné les échanges et, avec le Secrétariat du Projet GI WACAF, a extrait de ces minutes les principales recommandations formulées. Ces recommandations ont ensuite été présentées à la Conférence par le chef du Projet GI WACAF.

Elles ont été classées comme suit en quatre catégories :

Législation et cadre institutionnel

- *Aspects institutionnels :*
 - .1 encourager la création/le développement de forums nationaux qui rassemblent toutes les parties prenantes pertinentes en vue de discuter de la ratification et de l'application des conventions de l'OMI. Ces forums permettraient de promouvoir une bonne coopération et la volonté d'œuvrer de concert, ce qui réduirait les risques de conflits ou de duplication des efforts entre les ministères et les agences ;
 - .2 rendre plus visible et faire connaître aux autorités gouvernementales de haut niveau les conventions de l'OMI relatives à la préparation et à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures et au régime de responsabilité civile et d'indemnisation ; et
 - .3 encourager la tenue d'une consultation nationale exhaustive préalable à la ratification d'une convention, afin de donner pleinement effet à cette convention en ayant le soutien de toutes les parties prenantes pertinentes.
- *Appui législatif :*
 - .1 renforcer l'appui législatif que le Projet GI WACAF apporte aux pays en matière de transposition, d'intégration dans le droit interne et de pleine application des conventions pertinentes de l'OMI. De nombreux États de la région ont reconnu ces aspects comme d'importantes difficultés. Les pays francophones qui ont participé à l'atelier sous-régional du Projet GI WACAF sur ce sujet à Abidjan (Côte d'Ivoire), en mars 2019, ont mis en avant l'intérêt de l'appui reçu à l'occasion de cette activité ;
 - .2 encourager la ratification et l'application de la Convention de 2001 sur les hydrocarbures de soute ; et
 - .3 mettre en avant l'importance de surveiller les amendements apportés aux conventions et mettre à jour en conséquence la législation nationale pertinente, et explorer des processus ou systèmes d'information dont les États Parties pourraient se servir afin de mener cette tâche à bien.
- *Renforcement des capacités juridiques :*

- .1 résoudre le manque d'expertise en matière d'élaboration de textes législatifs en organisant des formations adressées spécifiquement aux conseillers juridiques gouvernementaux et aux rédacteurs juridiques.

Politiques et processus

- .1 continuer de fournir une assistance en matière d'élaboration, de mise à jour et d'application des Plans nationaux d'intervention d'urgence (PNIU), reconnus comme le fer de lance du dispositif de préparation et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures ; et
- .2 appuyer la mise au point de stratégies exhaustives de réponse en milieu littoral, notamment de plans de gestion des déchets. Il peut s'agir, souvent, d'un aspect délicat du dispositif de lutte, en particulier lorsque l'intervention à terre et la lutte en mer tombent sous la responsabilité de deux entités distinctes. Le Projet devrait donc agir pour promouvoir la coopération dans ce domaine.

Outils

Le développement/la mise en œuvre plus poussés de trois outils, parmi ceux dont il a été question au cours de la Conférence, ont été considérés comme hautement prioritaires :

- .1 les cartes de sensibilités. Il faudrait encourager davantage l'élaboration et la mise à jour des cartes de sensibilités et, selon qu'il convient, adopter une approche collaborative entre les membres de l'industrie et les gouvernements ;
- .2 RETOS™, en vue d'auto-évaluer les capacités nationales de préparation et de lutte ; et
- .3 le nouveau site Web du Projet GI WACAF, qui devrait servir de plateforme de partage des documents et renseignements pertinents relatifs à la préparation et à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la région.

Coopération multilatérale

- .1 assister la coordination d'un plus grand nombre d'exercices transfrontaliers et l'élaboration d'accords et de plans bilatéraux et sous-régionaux de préparation et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures ;
- .2 encourager la participation d'observateurs à l'occasion d'exercices transfrontaliers, comme c'était le cas lors de l'exercice entre l'Angola et la Namibie en août 2019 ; et
- .3 s'efforcer de promouvoir les relations professionnelles avec des entités, organisations et projets de renforcement des capacités sous-régionaux ou régionaux ayant un objectif semblable, par exemple la Benguela Current Commission (BCC), le Réseau inter-régional pour le golfe de Guinée (Projet GoGIN) ou l'Initiative Cobia de l'IDDRI/MAVA.

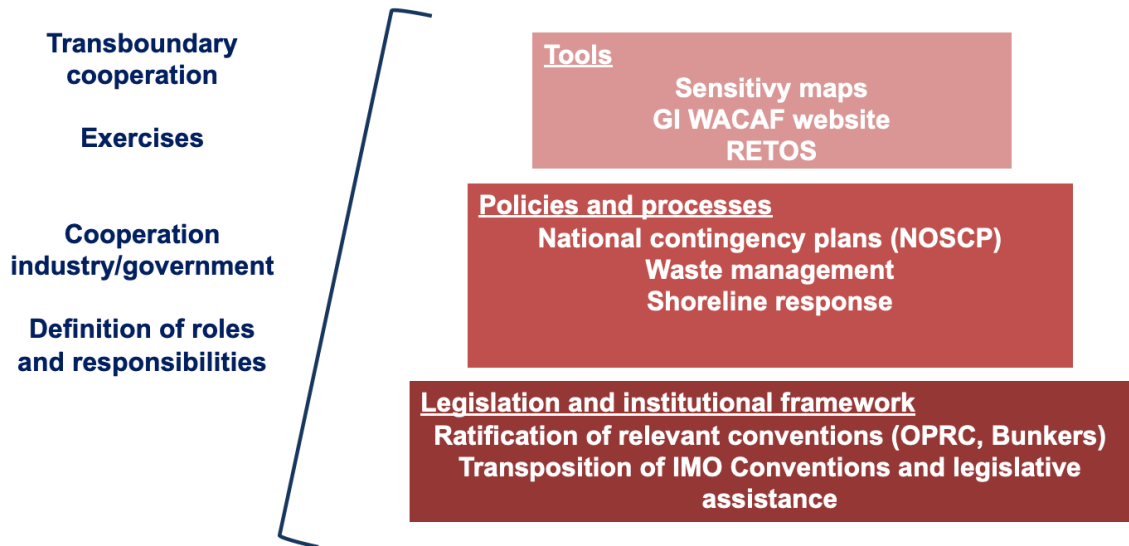


Figure 11. Représentation schématique des recommandations de la 8^{ème} Conférence régionale du GI WACAF

9 Conclusion

La Conférence régionale du GI WACAF de 2019 a rempli avec succès ses objectifs et obtenu les résultats attendus. Cette Conférence régionale a une fois de plus permis d'examiner les succès passés et de proposer des améliorations pour l'avenir. Cet événement s'est aussi révélé être une excellente plateforme d'échange et de diffusion des connaissances visant à renforcer les capacités de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en Afrique occidentale, centrale et australe. Si les participants se sont félicités des réussites obtenues, ils restent conscients des travaux qui les attendent. Les débats et échanges féconds ont confirmé que le Projet évoluait dans la bonne direction et poursuivait avec succès l'exécution de son mandat.

Cette approche, qui a fait ses preuves, ne pourra être suivie qu'avec l'appui continu de toutes les parties prenantes, en particulier des points focaux industriels et gouvernementaux.

On peut retenir, parmi les principaux résultats de la Conférence, les éléments ci-après :

1. les Profils pays actualisés seront accessibles sur le site Web du Projet GI WACAF, à l'adresse suivante : www.giwacaf.net/fr/ ;
2. les plans d'action nationaux ont été mis à jour et contiennent des listes de mesures à prendre en priorité, par pays, ainsi que les dates et la nature de l'activité et l'organisme responsable ;
3. les matrices de préparation aux déversements d'hydrocarbures ont été mises à jour, reflèteront les objectifs et les priorités de l'exercice biennal 2020-2021 et permettront aussi d'évaluer les progrès réalisés dans la région depuis 2006.

Ces retours positifs reflètent également les résultats des questionnaires d'évaluation. En effet, 98 % des représentants estimaient que les objectifs de la Conférence avaient été atteints et 96 % ont répondu qu'ils allaient probablement se servir à l'avenir des renseignements obtenus.

Annexe 1 Programme

8^{eme} Conférence régionale du GI WACAF

Gouvernements et industries : œuvrer de concert pour mieux faire face aux pollutions marines par hydrocarbures

Le Cap, Afrique du Sud
28 – 31 Octobre 2019

Global Initiative for Western, Central and Southern Africa

Organisé par:

Department of Transport



transport

Department of Transport
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA



L'initiative mondiale pour l'Afrique de l'ouest, centrale et australe

Lancée en 2006, l'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe (GI WACAF) est une coopération entre l'Organisation maritime internationale (OMI) et l'IPIECA, association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier, pour renforcer la capacité des pays partenaires à se préparer et à lutter en matière de pollution par les hydrocarbures.

L'objectif du Projet GI WACAF est de développer et consolider les systèmes nationaux de préparation et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures de 22 pays d'Afrique occidentale, centrale et australe. Le Projet s'inscrit ainsi dans l'esprit des dispositions énoncées par la Convention Internationale de 1990 sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (Convention OPRC 90).

Pour remplir sa mission, le Projet GI WACAF met au point et organise des ateliers, séminaires et exercices dont l'objectif est de communiquer sur les bonnes pratiques existantes dans tous les aspects de la préparation et de la lutte, en s'appuyant sur l'expertise et l'expérience provenant des gouvernements, de l'industrie et d'autres organisations exerçant dans ce secteur spécialisé. Pour préparer et mettre en œuvre ces activités, le Projet s'appuie sur un réseau dédié de points focaux issus des autorités nationales compétentes et des bureaux locaux de l'industrie pétrolière. La promotion de la coopération entre les différentes agences gouvernementales concernées, l'industrie pétrolière et l'ensemble des parties prenantes à l'échelle nationale, régionale et internationale est une composante clé du Projet lors de ces activités.

Le Projet GI WACAF est soutenu et financé par l'OMI et 7 compagnies pétrolières membres de l'IPIECA, à savoir BP, Chevron, ExxonMobil, Eni, Shell, Total et Woodside.



Plus d'information est disponible sur le [site web du Projet](#).

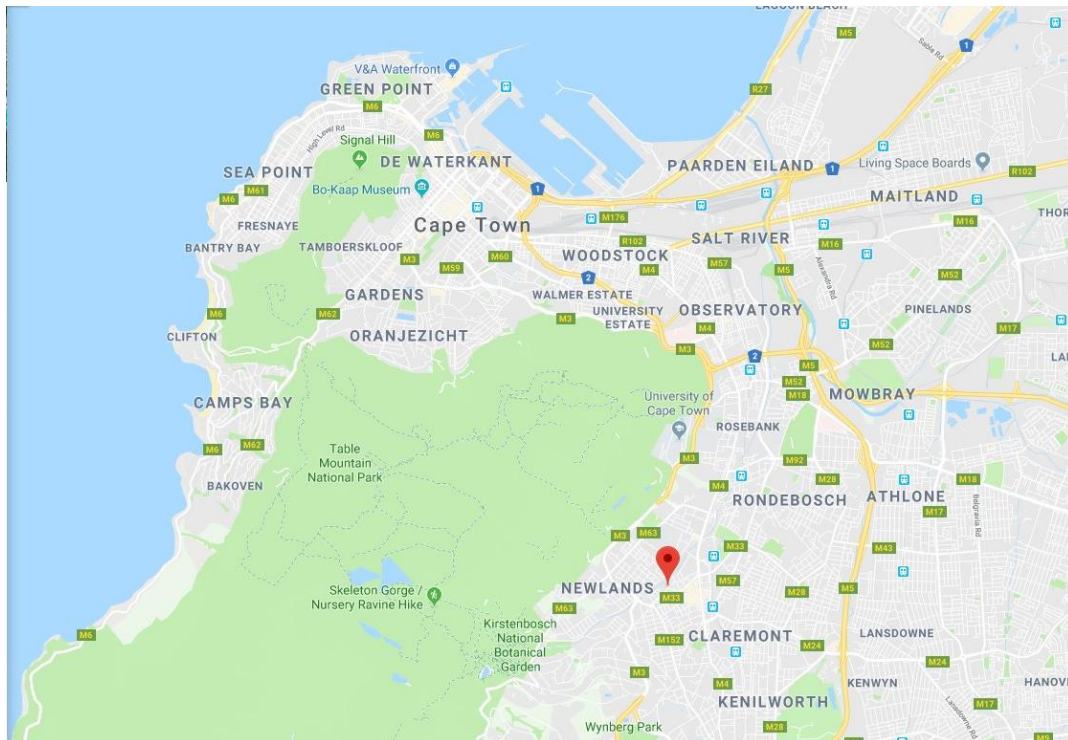
Date et lieu

La conférence régionale GI WACAF se déroulera du 28 au 31 octobre 2019 au cap, Afrique du Sud. La conférence se déroulera dans l'hôtel The Vineyard :



Adresse : 54 Colington Road, Newlands, 7700, Cape Town, South Africa

Coordonnées : email : hotel@vineyard.co.za / tel : +27 (0)21 657 45 00



Objectifs

Les principaux objectifs de cette Conférence seront de :

- Aborder les défis relatifs à la préparation et à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la région ;
- Examiner les étapes franchies depuis la dernière conférence régionale ;
- Faciliter le partage d'information et de bonnes pratiques ;
- Mettre en lumière les bénéfices du Projet GI WACAF ; et
- Déterminer les actions à mener prioritairement au cours du plan d'action biennal 2020-2021 pour renforcer la préparation et la lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la région.

Personnes à contacter

Julien Favier, Chef de Projet GI WACAF

Tel : +44 (0) 7379 332484

E-mail : julien.favier@ipieca.org

Émilie Canova, Coordinatrice du Projet GI WACAF

Tel : +44 (0) 20 7463 4048 / Portable : +44 (0) 7502 290948

E-mail : ecanova@imo.org

Metse Ralephenya, Point Focal d'Afrique du Sud, Ministère des transports

Tel: +27 12 309 3032 / Portable : +27 82 805 9566

E-mail : ralephem@dot.gov.za

Jour 1 – Lundi 28 octobre 2019

09:00	Enregistrement
10:00	Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none">• Allocution de bienvenue – <i>Patricia Charlebois, Directrice adjointe, Organisation maritime internationale</i>• Remarques liminaires – <i>Rupert Bravery, Président Industrie du Projet GI WACAF</i>• Discours d'ouverture – <i>Tsepiso Taoana-Mashiloane, Directrice : Développement de l'industrie maritime, Ministère des transports, Afrique du Sud</i>
11:15	Photo de groupe et pause-café
11:45	Projet GI WACAF – Julien Favier, Chef du Projet GI WACAF
12:30	Déjeuner
14:00	Temps forts 2018 – 2019 <ul style="list-style-type: none">• Aperçu national de la coopération en matière de préparation et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures : opération Phakisa – Afrique du Sud – <i>Ravi Naicker</i>• Enseignements tirés de l'exercice de déversement d'hydrocarbures transfrontière mené en Angola et en Namibie en août 2019 – Angola – <i>Manuel</i>
15:00	Évolutions régionales – Jacques Abe, Convention d'Abidjan
15:30	Pause-café
16:00	Temps forts 2018 – 2019 <ul style="list-style-type: none">• Résultats de l'atelier sous-régional sur l'intervention en zone littorale et évolutions nationales – Namibie - <i>Pinehas Auene</i>• Résultats de l'atelier sous-régional sur la transposition des conventions de l'OMI – mars 2019 – Côte d'Ivoire – <i>Etche Amani</i>
17:00	Conclusion du Jour 1 – Présentation du Jour 2
18:00	Réception

Jour 2 – Mardi 29 octobre 2019

9:00	Séance technique <ul style="list-style-type: none">• Gestion des déchets d'hydrocarbures : étude de cas – <i>Rupert Bravery, ExxonMobil</i>• Législation – <i>Colleen O'Hagan, Organisation maritime internationale</i>• Organisation de l'intervention – <i>Franck Laruelle, ITOPF</i>• Cartographie de vulnérabilité – <i>Anatole Cramer, Total</i>	
10:30	Pause-café	
11:00	Introduction	
11:15	Groupe de travail A (français) <p>Législation <i>Ndye Anna Sow, Sénégal / Clément Chazot, OMI</i></p>	Groupe de travail B (anglais) <p>Législation <i>Afrique du Sud / Colleen O'Hagan, OMI</i></p>
12:15	Déjeuner	
13:15	Groupe de travail A <p>Intervention en zone littorale et gestion des déchets <i>Ange-Simplice Boukinda, Gabon / Natalie Monvoisin, Cedre</i></p>	Groupe de travail B <p>Intervention en zone littorale et gestion des déchets <i>Pinehas Auene, Namibie / Franck Laruelle, ITOPF</i></p>
14:15	<p>Coopération transfrontière <i>Moctar Tolba, Mauritanie / Clément Chazot, OMI</i></p>	<p>Coopération transfrontière <i>Xolela Wellem, BCC / Colleen O'Hagan, OMI</i></p>
15:15	Pause-café	
15:45	Rapports des Groupes de travail 15 minutes par Groupe	
16:15	Faits nouveaux <ul style="list-style-type: none">• OMI : appui et outils – <i>Clément Chazot, OMI</i>• IPIECA et GI WACAF – <i>Andy Nicoll, IPIECA</i>• Faune mazoutée : étude de cas – <i>Christian Triay, SANCCOB</i>	
17:30	Conclusion du Jour 2 – Présentation du Jour 3	

Jour 3 – Mercredi 30 octobre 2019

09:00	Introduction	
9:15	Groupe de travail A (français) Outils d'appui en ligne pour la préparation et la lutte <i>Secrétariat GI WACAF</i>	Groupe de travail B (anglais) Outils d'appui en ligne pour la préparation et la lutte <i>Secrétariat GI WACAF</i>
10:15	Pause-café	
10:45	Groupe de travail A Capacité d'évaluation (RETOS) <i>Anne Réglain, ODC</i>	Groupe de travail B Capacité d'évaluation (RETOS) <i>Peter Taylor, OSPRI</i>
12:00	Déjeuner	
13:00	Visites sur le terrain <i>Visite du Centre de réhabilitation des oiseaux marins SANCCOB</i> <i>ou</i> <i>Démonstration de lutte contre un déversement d'hydrocarbures, axée sur la protection et le nettoyage du littoral par les autorités sud-africaines</i>	
18:00	Retour à l'hôtel	

Jour 4 – Jeudi 31 octobre 2019

9:00

Rapports nationaux (Gouvernement)

Profils de pays

Les représentants du secteur sont les bienvenus.

10:30

Pause-café

11:00

Rapports nationaux (suite)

Plans d'action nationaux

Sujets futurs

Les représentants du secteur sont les bienvenus.

12:00

Déjeuner

14:00

**Recommandations pour la période biennale 2020-2021 et prochaines étapes du
Projet GI WACAF**

Julien Favier, Chef du Projet GI WACAF

14:30

Cérémonie de clôture

- Allocution de conclusion – *Brian Sullivan, Directeur exécutif, IPIECA*
- Observations finales – *Patricia Charlebois, Directrice adjointe, Organisation maritime internationale*
- *Discours de clôture – Ravi Naicker, Responsable de la navigation, de la sécurité et de l'environnement, Autorité sud-africaine de la sécurité maritime (SAMSA), Afrique du Sud*

15:30

Fin de la conférence

Annex 2 List of participants

Attendance register: international delegates



ATTENDANCE REGISTER: REGIONAL DELEGATES (68 participants)

**8TH Regional conference for global initiative for west, central and southern Africa (GI WACAF project)
Cape Town, the Vineyard hotel**

NAME	SURNAME	COUNTRY /ORGANISATION
Manuel Augusto	XAVIER JUNIOR	Angola
Olivio	JACINTO	Angola
Claudio	GRAVID	Angola BP
Germain	AHISSOU	Benin
Désiré	KOUTON	Benin
Joao Rosario	LOPES	Cabo Verde
Medard	NGOBO	Congo
Christian	NKOU	Congo
Mireille	AMANI	Cote d'Ivoire
Jean-Marie	BOPE LAPWONG	DRC
Jeanne	TUNDA KASONGO	DRC
Jean Pierre	NGAMPUTU	DRC - DMVN
Simon Osa	ADUGU	Equatorial Guinea
Dr Ange Simplicie	BOUKINDA	Gabon
Emeline	MANDZELA	Gabon
Josiane	TESSE	Gabon
Sanna	DAHABA	Gambia
Kojo Agbenor-	EFUNAM	Ghana
Catherine	OPPONG-ADJEI	Ghana

NAME	SURNAME	COUNTRY /ORGANISATION
Lawrence	KOTOE	Ghana
Moudjitaba	SOW	Guinea
Ibrahima	CAMARA	Guinea
Octávio	CABRAL	Guinea Bissau
Rui Antonio	DA SILVA	Guinea Bissau
Purity	THIRIMU	Kenya
Daniel	TARR	Liberia
Cllr Charles A.	GONO JR.	Liberia
Mohamed Salem	HAMZA	Mauritania
Moctar	TOLBA	Mauritania
Mr Pinehas N.	AUENE	Namibia
Usman	SIRAJ	Nigeria
Oladipo	OBANEWA	Nigeria
Chiedozie	OKOLO	Nigeria Chevron
Abatam	NWOSU	Nigeria Shell
Chris	ONWUNDINJO	Nigeria Shell
Usman	ANIBASA	Nigeria Shell
Manuel	ROSARIO	Sao Tome and Principe
Horacio Neto do Espirito	SANTO	Sao Tome and Principe
Guilherme Alves	MOTA	Sao Tome and Principe
Hilario Quaresema	VAZ BANDEIRA	Sao Tome and Principe
Capitaine de vaisseau Oumar	WADE	Senegal
Ken	SONDAI	Sierra Leone
Cremalda	VINCENT	Sierra Leone
Abdel-Ganiou	SOULEMANE	Togo
Santa	N'HOBOUTOUN	Togo
Sedjro	EDEM	Togo, Lome Port



NAME	SURNAME	COUNTRY /ORGANISATION
Jacques	ABE	Abidjan Convention
Ross	ZACCARINI	BP
Natalie	MONVOISIN	Cedre
Rupert	BRAVERY	Exxon Mobil
Tamia	AUGUSTO	Exxon Mobil
Emilie	CANOVA	GI WACAF
Julien	FAVIER	GI WACAF
Clément	CHAZOT	IMO
Colleen	O'HAGAN	IMO
Patricia	CHARLEBOIS	IMO
Andy	NICOLL	IPIECA
Franck	LARUELLE	ITOPF
Joel	CONWELL	Noble Energy
Anne	RÉGLAIN	ODC
Peter	TAYLOR	OSPRI
Medard	NSIMBA	SETP SA
Andy	KEANE	Shell
Tania	BATALHA	Total
Anatole	CRAMER	Total
Sara	CHITAMBO	Videographer
Nawaal	DEANE	videographer



Attendance register: South African delegates

**ATTENDANCE REGISTER: SOUTH AFRICAN
DELEGATES (40 participants)**

**8TH REGIONAL CONFERENCE FOR GLOBAL INITIATIVE FOR WEST,
CENTRAL AND SOUTHERN AFRICA (GI WACAF PROJECT), CAPE TOWN, THE
VINEYARD HOTEL**

NAME	SURNAME	COUNTRY /ORGANISATION
Werner	Kwak	SAN: SA Navy
Fatima	Shaik	SAPIA
Eileen	Douse	PetroSA
Dian	Naicker	PetroSA
Vernon	Keller	SAMSA
Gustav	Louw	SAMSA
Hopewell Gqwetha	Mkhize	SAMSA
Ravi	Naicker	SAMSA
Mike	Viljoen	SAMSA
Feroza	Albertus	DEFF
Lona	Nondaka	DEFF
Teboho	Ntje	DEFF
Ulric	Van Bloemestein	DEFF
Ntsiki	Mbono	DEFF
Kutala	Zwabu	DEFF
Lloyd	Merriman	Smit Salvage
Richard	Robertson	Smit Salvage
Tsepiso	Taoana-Mashiloane	DoT
Amina	Sulaiman	WC Government
Kagisho	Shabangu	DoT
Sicelo	Fayo	SAMSA
Dave	Murray	AMSOL
N. Heynderidex	Nathalie	Interpreter
Luca	Cassina	ENI
Nicole	Lom	ENI

NAME	SURNAME	COUNTRY /ORGANISATION
Xolela	Wellem	BCC
Pinehas	Aeune	MNT
Christian	Triay	SANCCOB
Karabo	Maela	DoT
shoeshoe	Moshoeshoe	DoT
Tears	Sethole	DoT
Charity	Nkosi	DoT
Wendy	Malope	DoT
Nozipho	Nhlapo	DoT
Terrence	Mabuela	DoT
Seremi	Maleka	DoT
Marius	Pieterse	AMSOL
Crispen	Camp	SAMSA

Deene	Collopy	OSRL
Terry	Spleeth	AMSOL

Annex 3 Liste des conférenciers



Mohamed Elmoctar TOLBA

Directeur de la Marine Marchande de Mauritanie
Point Focal OMI et GI WACAF



Ancien élève de l'École de la Marine Marchande de Sousse (en Tunisie), filière « technologie de la navigation » et obtenu en 2011 un Master 2 en Affaires internationales et Ingénierie Économique (option : Management Portuaire et Maritime), Mohamed Elmoctar TOLBA est spécialiste des Affaires maritimes, notamment de l'aménagement maritime, de la sécurité et de la sûreté maritime. Il a été chargé en 2017 de la Coordination de la Cellule Opérationnelle pour la Sécurité Maritime placée auprès du Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime de la Mauritanie, dont les missions sont, entre autres, la préparation du dossier de l'audit de la Mauritanie dans le cadre du programme d'audit des administrations maritimes de l'Organisation Maritime Internationale (OMI).

Avant de rejoindre la marine marchande en 2016, il a été consultant dans plusieurs cabinets privés chargés de l'expertise maritime pour des ports mauritaniens. Il est actuellement Directeur de la Marine Marchande (DMM) et le Point Focal National des programmes de l'OMI. Mohamed Elmoctar TOLBA parle Arabe et français.



Anne Réglain

Consultante
ODC

Anne Réglain est ingénieure environnementaliste spécialisée dans les questions liées aux accidents maritimes et à la lutte contre la pollution. Elle possède une importante expérience à l'international, et a été impliquée dans la lutte antipollution provoquée par plusieurs accidents et échouements de navires en Europe, Amérique du Sud et Asie. Elle a démontré sa capacité à gérer d'importantes organisations, tout en contrôlant les coûts et les avancées des opérations de dépollution. Elle a également été mandatée à de multiples reprises pour évaluer les impacts économiques et environnementaux des pollutions liées à ces accidents. Elle a ainsi acquis une bonne compréhension et maîtrise du système international de responsabilité et d'indemnisation lors de pollutions provoquées par des navires. Détachée auprès du Centre Régional OMI de Curaçao (REMPEITC), elle a ainsi développé une expérience de la coopération technique, avec une forte dimension liée à l'appui et à l'assistance aux gouvernements. Anne a également de l'expérience en tant que conférencière et formatrice lors de séminaires de haut-niveau et d'ateliers, notamment dans le cadre du GI WACAF. Elle a travaillé quatre ans comme Conseillère Technique au sein ITOPF avant de commencer ses activités de consultante indépendante.



Metse Ralephenya

Directeur principal par intérim : sécurité et sûreté maritimes et protection du milieu marin
Ministère national des transports – République d'Afrique du Sud



M. Metse Ralephenya occupe actuellement le poste de directeur par intérim de la sécurité et de la sûreté maritimes et de la protection du milieu marin au sein du Ministère sud-africain des transports. Ses fonctions consistent notamment à contrôler le respect des dispositions des instruments juridiques nationaux ayant trait aux déversements d'hydrocarbures. En outre, M. Ralephenya supervise la mise en œuvre des dispositions juridiques relatives à la sécurité et à la sûreté

maritimes par les organismes publics. Il s'assure que les organismes nationaux chargés d'intervenir en cas de déversement d'hydrocarbures disposent des capacités nécessaires en termes d'effectifs, de matériel et de budget. M. Ralephenya est titulaire d'une licence en droit et a suivi un cursus de troisième cycle en politiques publiques et gestion du développement à l'université du Witwatersrand. Il termine actuellement ses études de master en affaires maritimes à l'université du KwaZulu-Natal.



Rupert Bravery

Conseiller en Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours, ExxonMobil
Président du Projet GI WACAF

ExxonMobil

Rupert Bravery est actuellement Conseiller en Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours chez ExxonMobil pour les régions de l'Europe, de l'Afrique et du Moyen-Orient. Ses responsabilités couvrent l'ensemble des domaines pétroliers et chimiques ainsi que des fonctions d'entreprise. Outre l'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures, il possède également de l'expérience dans la gestion de crise lors de catastrophes naturelles, de troubles civils et de cybersécurité et tous autres problèmes liés à la sécurité en utilisant des systèmes de gestion des incidents et des processus de gestion de crise. Rupert assure des formations en interventions tactiques et stratégiques en cas de crises, y compris l'organisation et l'évaluation des grands exercices d'intervention d'urgence. Il est entré au service de la société ExxonMobil en 1981.

Il est président de deux organisations de l'Initiative mondiale, GI WACAF et OSPRI, la dernière couvrant la mer Noire, la mer Caspienne et l'Eurasie centrale. Il siège au Comité des déversements d'hydrocarbures du Groupe de travail de l'IEPCA.

Rupert détient une licence avec mention en économie et est membre honoraire de l'Université du Sussex. Il est aussi doté de compétences professionnelles dans le domaine des opérations de transport routier.

En dehors de l'industrie, Rupert est Président du conseil et fiduciaire d'un organisme de bienfaisance au Royaume-Uni, la « Johnson Beharry VC Foundation », dont le but est d'aider les jeunes à sortir des gangs et leur permettre d'obtenir des emplois durables.

Ndeye Anna Sow

Directeur des Opérations maritimes
Agence nationale des Affaires maritimes (ANAM)





Diplômée de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, d'une maîtrise en Droit public, en 2001, Mme SOW a entamé sa spécialisation en Affaires maritimes par un Master en Gestion des activités maritimes, à l'Institut d'Administration des entreprises de Perpignan (France) en 2003, suivi d'un DEA en Droit public maritime en 2004 de la même université et d'un Master en Maritime Law and Policy, de l'Université maritime mondiale de Malmö de Suède, en 2011.

Depuis 2005, Mme Sow travaille au sein de l'Agence nationale des Affaires maritimes, où elle a, successivement, occupé les postes d'Adjointe du Directeur des Transports maritimes, de Chef du Département Études, planification et stratégies et d'adjointe au Chef du Département des Affaires juridiques et de la Coopération.

Directeur des Opérations maritimes, ses missions principales restent la police de la navigation et de la pollution marine.



Franck Laruelle

Chef d'équipe technique
ITOPF



Le Dr Franck Laruelle est titulaire d'un doctorat en biologie marine de l'Université de Brest en France et a déjà travaillé avec les services d'environnement et d'intervention et les services d'intervention d'urgence de l'organisme français de recherche sur les déversements d'hydrocarbures, le Cedre, pendant 6 ans. Pendant ce temps, il a servi de conseiller technique au nom du gouvernement français sur un certain nombre de déversements, y compris ceux de l'ERIKA (1999) et du PRESTIGE (2002). Franck est entré au service de l'ITOPF en 2006 et a depuis joué un rôle de conseiller technique sur les incidents maritimes dans le monde entier. Franck a assisté à un certain nombre d'incident impliquant des navires, y compris les principaux cas du FIPOL ces 15 dernières années, comme SOLAR 1 aux Philippines (2006), HEBEI SPIRIT en Corée du Sud (2007) et l'AGIA ZONI II en Grèce (2017) ainsi que les incidents relatifs aux déversements d'hydrocarbures de source en provenance d'autres types de navires. Au sein de l'ITOPF, Franck dirige le groupe de travail SNPD et a été promu Chef d'équipe technique en janvier 2010.



Pinehas Auene

Directeur Adjoint – Lutte contre les pollutions marines et
Recherche et sauvetage
Ministère des Travaux publics et des Transports
Namibie



M. Auene a une carrière maritime de près de 23 ans dans les domaines de la gestion des navires et de la réglementation. Dans ses fonctions actuelles de responsable de la lutte contre les pollutions marines et de la recherche et du sauvetage au sein du ministère des Travaux publics et des Transports, ses principales tâches sont de minimiser le risque de pollution marine dans les eaux namibiennes et de maximiser le nombre de personnes sauvées des incidents maritimes et aériens en mer. Il siège à plusieurs comités de haut niveau en Namibie et dans la région.

En termes d'association professionnelle, il est membre de l'Institut nautique (NI) et de l'Institut des courtiers maritimes agréés (ICS). M. Auene est titulaire d'un master en affaires maritimes de l'Université maritime mondiale (Suède) ainsi que d'autres qualifications en gestion de navires, transport maritime et commerce international.



Patricia Charlebois

Sous-directrice de la Sous-division de l'application
des instruments, Division du Milieu Marin
Organisation maritime internationale



Patricia Charlebois est la Directrice adjointe de la Division du milieu marin à l'Organisation maritime internationale (OMI). Dans le cadre de ses fonctions, elle supervise toutes les questions relatives à la préparation et à l'intervention en cas de pollution des mers par les hydrocarbures et les produits chimiques, qui sont couvertes par la Convention OPRC et le Protocole OPRC-HNS. Elle est également chargée de l'exécution des activités de coopération technique de l'OMI qui ont trait à la préparation et à l'intervention en cas de pollution, et ce partout dans le monde.

Patricia Charlebois est titulaire d'une licence en chimie obtenue à l'Université d'Ottawa et d'un master en gestion et exploitation de l'environnement obtenu à l'Université Royal Roads. Elle dispose de plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la lutte contre la pollution et de la gestion des situations d'urgence : pendant les 13 années qu'elle a passées à l'OMI, et dans le cadre de ses fonctions antérieures au Programme des Nations Unies pour l'environnement, elle a en effet participé à de nombreuses activités d'intervention menées dans le monde entier à la suite de sinistres écologiques et de catastrophes naturelles. En outre, Patricia Charlebois dispose d'une vaste expérience au sein du Gouvernement canadien, où elle a occupé plusieurs postes liés à la gestion des situations d'urgence (Ministère des transports et Ministère de l'environnement).



Ange-Simplice Boukinda

Directeur de l'Environnement et de la Protection de la
Nature.
Ministère des eaux et forêts, de l'environnement et de la mer
du Gabon



Le Dr. Ange Simplicite BOUKINDA est le Directeur de l'Environnement et de la Protection de la Nature. Dans ses missions administratives, il est chargé : de la coordination et du contrôle des activités des différentes unités ; de l'exécution des plans et programme selon un échéancier fixe ; de toutes études relatives aux projets mettre en œuvre ; de la centralisation de toutes les données nécessaires à la définition des moyens et à l'évaluation des résultats ; de l'application des textes en vigueur relatifs à l'environnement et à la protection de la nature.

Point Focal GI WACAF et de la Convention d'Abidjan, son rôle est d'appliquer en partenariat avec les administrations publiques et l'industrie pétrolière la réglementation en matière de déversement accidentel d'hydrocarbures en mer. Chercheur en Histoire des Relations Internationales de l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne à l'Institut de Recherche en Sciences Humaines de Libreville, et spécialiste des Organisations Internationales et de la diplomatie, il enseigne également à l'Université Omar Bongo de Libreville.

Colleen O'Hagan

Fonctionnaire OPRC / HNS, Division du Milieu
Marin, Organisation maritime internationale





Colleen O'Hagan est la fonctionnaire technique de l'Organisation maritime internationale (OMI) chargée de faciliter et d'orienter la mise en œuvre de la Convention OPRC et du Protocole OPRC-HNS et responsable de toutes les questions pratiques relatives à la préparation et à l'intervention en cas d'événement de pollution des mers. Elle s'occupe aussi de l'exécution des activités de coopération technique de l'OMI dans le domaine de la préparation et de la lutte en matière de pollution. En outre, elle coordonne le partenariat entre l'OMI et le secteur pétrolier et gazier – le programme « Initiative mondiale » – qui vise à promouvoir la coopération entre les États et le secteur afin de renforcer la préparation et la capacité d'intervention en cas de déversement en mer dans un nombre croissant de régions du monde.

Colleen O'Hagan est titulaire d'une licence en géophysique et d'un master en technologies de télédétection. Avant de rejoindre l'OMI, elle a travaillé pendant 10 ans pour l'ITOPF dans les domaines de la lutte contre la pollution et de la gestion des situations d'urgence. En tant que conseillère technique principale, elle était essentiellement chargée de se rendre sur les lieux de déversements d'hydrocarbures ou de substances nocives et potentiellement dangereuses, où elle donnait des avis techniques sur les stratégies de nettoyage visant à réduire au minimum les incidences écologiques et économiques, incitait à la mise en place de mesures efficaces de lutte contre les déversements d'hydrocarbures et facilitait le versement des indemnités liées au nettoyage et aux dommages causés. Dans le cadre de ces fonctions, Colleen O'Hagan a fait face à de nombreux incidents de mer, y compris les incidents mettant en cause les navires suivants : SOLAR 1 (Philippines), HEBEI SPIRIT (Corée du Sud), MSC CHITRA (Inde), SHEN NENG 1 (Australie) et RENA (Nouvelle-Zélande).



Clément Chazot

Fonctionnaire technique

Division du Milieu Marin

Organisation maritime internationale (OMI)



Clément est fonctionnaire technique au sein de la Sous-division de l'application des instruments de la Division du milieu marin (MED) de l'Organisation maritime internationale (OMI). Ses fonctions consistent notamment à assister la fonctionnaire technique de l'OPRC-HNS, Mme Colleen O'Hagan, dans les tâches liées à la mise en œuvre de la Convention OPRC et du Protocole OPRC-HNS, ainsi qu'à apporter un soutien aux travaux des autres subdivisions au sein de MED. Clément est également impliqué dans la mise en œuvre des activités de coopération technique de l'OMI. Avant de rejoindre l'OMI, Clément a été le chef de projet GI WACAF de 2016 à 2018.

Clément est titulaire d'un master de l'ISARA-Lyon, école d'ingénieurs en sciences agricoles, alimentaires et environnementales.

Manuel Xavier

Directeur national de la sécurité, des urgences et de l'environnement

Ministère des ressources minières et de l'environnement de l'Angola





Manuel Xavier est actuellement directeur national de la sécurité, des urgences et de l'environnement au ministère des ressources minières et de l'environnement de l'Angola. Il est diplômé en géologie de l'Université Agostinho Neto de Luanda (1991) et titulaire d'une maîtrise en énergie et environnement de l'Institut technique supérieur Enrico Mattei en Italie (1996/97).

Avant d'occuper son poste actuel, il a été chef du département de l'environnement de l'ancien ministère du Pétrole et a participé à plusieurs programmes de formation dans le domaine Hygiène sécurité environnement (HSE) dans le secteur pétrolier et gazier en Norvège (PETRAD), en Suède (ISO 14000), au Brésil (OSCP), au Portugal (Sécurité dans les raffineries et stations-service) et à Dubai (Gestion des risques).

Il a plus de 25 ans d'expérience dans le secteur pétrolier en Angola.



Natalie Monvoisin

Chef du service Études et Formation et membre de l'équipe d'astreinte Centre de Documentation de Recherche et d'Expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre)



Après une formation d'ingénieur en génie industriel de l'environnement, Natalie Monvoisin a participé à des études dans le domaine de la gestion et du traitement des eaux et des sols pollués avant de rejoindre le Cedre en 2002. En intégrant l'équipe d'intervention en 2003, en tant que conseiller technique, elle a pu assister les autorités françaises en charge de l'organisation des opérations de lutte à terre contre la pollution du pétrolier Prestige.

Après 9 mois d'expatriation, en Hongrie, dans le cadre d'un projet européen PHARE destiné à réaliser une étude de faisabilité ainsi qu'un plan de développement pour un centre national de formation dédié à la lutte antipollution, elle intègre le service Plans et Audits, en 2005, puis le service Études et formation en 2014 dont elle a pris la direction en 2016. A ce titre elle assure la gestion des projets d'ingénierie du Cedre, conçoit, organise et dirige de nombreux stages de formation, conduit des audits et rédige des plans d'intervention pour des partenaires très diversifiés : administrations françaises ou étrangères, Marine nationale et marines étrangères, sociétés pétrolières ou maritimes, à travers le monde.

Elle a acquis une grande expérience en gestion de crise et réponse opérationnelle en participant à de nombreuses missions d'intervention en France et à l'étranger et en particulier en Afrique. Elle est membre de l'équipe intervention du Cedre et, depuis 2009, ingénieur d'astreinte de première ligne.

Jacques Abe

Consultant pour le Projet COBIA/MAVA sur les Plans d'Urgence, en cas déversements accidentels d'hydrocarbures en mer, Convention d'Abidjan





Jacques Abe est Docteur d'État en Océanologie et Directeur de Recherche dans ce domaine. Il totalise 34 ans de carrière au service de la Recherche Scientifique. Après avoir passé 20 ans dans ce domaine, il a été détaché en 2005 auprès de l'ONUDI, à Accra, au Ghana. Il y a conduit le volet Environnemental du Projet du Grand Ecosystème Marin du Courant de Guinée (GCLME). Dès son retour en Côte d'Ivoire en 2013, il se consacre à l'encadrement des étudiants en master et thèse de l'Université Felix Houphouët Boigny sur les questions de gestion de l'environnement marin et côtier.

Il a notamment eu en charge de préparer le document de synthèse sur les sources terrestres de pollution (LBSA) pour le compte du PNUE/Convention d'Abidjan ; la réalisation d'une consultation pour le compte d'USAID/WABiCC sur la gestion intégrée de la zone côtière de Fresco en Côte d'Ivoire. Depuis août 2019 il est en charge de conduire la stratégie 3 du Projet COBIA/MAVA sur les Plans d'Urgence, en cas déversements accidentels d'hydrocarbures en mer, pour le compte de la Convention d'Abidjan.

Dr. Abe est auteur et co-auteur de nombreux ouvrages, de publications scientifiques et autres documents de vulgarisation.



Anatole Cramer

Oil spill preparedness and response advisor
Total SA



Diplômé d'un master en géographie de l'université Paris Sorbonne et d'un master en gestion des risques naturels de l'Université Paul Valéry, Anatole a commencé sa carrière chez Total en tant qu'ingénieur environnementaliste en Indonésie.

Il acquiert ici une bonne connaissance des enjeux environnementaux liés au secteur de l'industrie extractive, qu'il va renforcer par une expérience de deux ans en Russie en tant qu'ingénieur environnementaliste au sein du projet de développement gazier de Shtokman. Il réintègre Total en 2010 pour travailler sur les questions environnementales, puis liées à la préparation et à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures. Au cours de cette période il a travaillé en lien étroit avec l'Afrique, notamment en Ouganda, en Afrique du Nord et au Nigéria. Il siège depuis plusieurs années au sein du comité directeur du GI WACAF et y représente Total.

Mireille Amani

Chargée d'étude
Centre ivoirien Anti-pollution (CIAPOL)





AMANI Etche Mireille est Ivoirienne, Enseignant-Chercheur à l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de la Terre et des Ressources Minières (UFR STRM), à Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire où elle dispense les cours de paléontologie, topographie et de pollution marine.

Elle est également chargée d'étude au centre ivoirien Anti-pollution (CIAPOL) à la sous-direction de la compagnie d'intervention contre la pollution marine et lagune (CIPOMAR), une structure du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de Côte d'Ivoire.

Pour une meilleure compréhension du plan d'urgence de lutte contre les pollutions en mer, en lagune et sur le littoral (plan POLLUMAR), elle a suivi deux modules de formation (« État-major antipollution en mer' » et « Lutte contre les pollutions par hydrocarbures en mer et sur le littoral' » au centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE) en 2015.

Elle a également collaboré à la réalisation de la carte de vulnérabilité du littoral Ivoirien et participe depuis 2017 à l'organisation des différents exercices de simulation du plan d'urgence.



Peter Taylor

Chef de Projet
OSPRI (Mer caspienne, Mer noire et Asie centrale)

OSPRI

Peter Taylor détient un diplôme universitaire en sciences biologiques. Il a passé six ans dans le domaine de consulting environnemental avant de se spécialiser dans les activités de préparation et d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures durant les 20 dernières années. Il a été impliqué dans plus de 400 projets liés aux déversements de pétrole dans plus de 40 pays. Ces projets incluent la planification d'urgence en cas de déversements d'hydrocarbures, la formation et le développement d'exercices, outre la fourniture des conseils au cours des interventions en cas de marée noire importantes. M. Taylor a soutenu les contributions de l'IPIECA à l'Initiative Mondiale depuis 1998, aidant à renforcer la planification des mesures d'urgence dans le monde. Il assure la gestion de l'Initiative régionale (mer Caspienne – mer Noire – Eurasie centrale) pour la préparation aux déversements accidentels d'hydrocarbures (OSPRI), depuis son lancement en 2003 jusqu'à ce jour.



Xolela Wellem

Gestionnaire de la conformité
Benguela Current Commission (BCC)

Benguela
CURRENT CONVENTION

De nationalité sud-africaine, Xolela Wellem a rejoint la Commission du Courant de Benguela (*Benguela Current Commission - BCC*) en janvier 2018 en tant que Gestionnaire de la conformité. Xolela a coordonné et facilité, entre autres, des initiatives régionales de prévention, de réduction, d'atténuation et de préparation aux déversements d'hydrocarbures, ainsi que de gestion des eaux de ballast.

Avant de rejoindre la BCC, Xolela a travaillé pour le gouvernement d'Afrique du Sud pendant 8 ans, en tant qu'agent de contrôle des pêches, puis en tant qu'agent de contrôle environnemental au sein des ministères de la pêche et de l'environnement respectivement. Durant cette période, il a assuré la protection et la promotion de l'utilisation durable des ressources marines, la prévention de la pollution et de la dégradation de l'environnement marin.

Sur le plan académique, Xolela est titulaire d'une Master en gestion internationale des pêches de l'Université de Tromsø, en Norvège, et d'un diplôme spécialisé en sciences biologiques de l'Université de Fort Hare, Afrique du Sud.



Christian Triay

Responsable de la préparation et de la lutte
SANCCOB



Christian est originaire de Gibraltar où il a développé une véritable passion pour les océans et les écosystèmes marins. Après plusieurs années passées en Espagne, Christian a obtenu une licence en droit à l'université de Southampton au Royaume-Uni, avant de suivre des études de master en droit maritime à l'université du Cap en Afrique du Sud. Il a ensuite travaillé pour le cabinet international d'avocats Clyde & Co, aux bureaux de Londres et de Johannesburg, où il s'est spécialisé en droit maritime et en droit des assurances, puis a décidé de mettre ses connaissances juridiques au service de la SANCCOB en tant que responsable de la préparation et de la lutte.



Tsepiso Taoana-Mashiloane

Directrice : développement de l'industrie
marine et de la régulation économique
Ministere des transports



Madame Tsepiso Taoana-Mashiloane est diplômée de l'Université Maritime Mondiale, classe de 2014. Elle possède un master en affaires maritimes avec une spécialisation en sécurité maritime et administration environnementale. Elle est en outre titulaire d'un master en botanique de l'université du Free State et possède plusieurs certificats de renforcement de capacité, ce qui lui a permis d'améliorer ses compétences managériales, car le savoir c'est le pouvoir.

Madame Tsepiso Taoana-Mashiloane a commencé sa carrière en tant que consultante environnementale en 2000, et est désormais une administratrice gouvernementale expérimentée, avec des fonctions de planificatrice stratégique, de supervision (évaluation) et de coordination. Elle a d'abord rejoint le gouvernement en tant qu'administratrice en 2002, et a progressé en exerçant des rôles variés au sein du gouvernement. Elle a rejoint le secteur maritime en 2013. C'est désormais une professionnelle du secteur maritime en Afrique du Sud, avec un peu plus de 6 ans d'expérience dans le domaine.

Elle travaille désormais au sein du Ministère des Transports d'Afrique du Sud en tant que directrice, responsable du développement de l'industrie maritime et de la régulation économique. Elle est également chef de projet pour l'édition 2020 des manifestations parallèles à la Journée mondiale de la mer, qui se dérouleront en Afrique du Sud. Elle profite d'ailleurs de cette occasion pour vous inviter tous en tant que délégués à l'édition 2020 de cet important évènement !



Andy Nicoll

Chef de projet de l'Oil Spill Preparedness and Reponse Group
IPIECA



M. Andrew Nicoll (Andy) est le chef de projet de l'Oil Spill Preparedness and Reponse Group de l'IPIECA. Il est détaché au sein de l'IPIECA par l'entreprise Oil Spill Response Limited (OSRL), au sein de laquelle il a exercé des fonctions variées, liées notamment aux aspects opérationnels et techniques, ainsi que des rôles managériaux.

Il a rejoint la société OSRL en 1989 après 10 ans de service en tant qu'officier de quart de la marine marchande britannique. Il a travaillé dans l'industrie et au sein du gouvernement, et a notamment assuré la gestion d'une base d'équipement de lutte de niveau 1 pour BP. Il a également été chargé de la lutte contre la pollution au sein de la garde côtière britannique. Avant son arrivée à l'IPIECA, son dernier rôle chez OSRL était celui de chargé de la gestion du programme de l'engagement avec les parties prenantes externes de la société.

Il possède une expérience d'intervention tactique acquise dans plus de 30 déversements d'hydrocarbures au Royaume-Uni et en Europe, et en 2010, il a œuvré comme conseiller technique auprès du Responsable du Programme de SCAT pour l'incident de Macondo dans le golfe du Mexique.



Captain Ravi Naicker

Senior Manager : Navigation, Security & Environment
South African Maritime Safety Authority (SAMSA)



Capitaine Naicker est un marin qualifié avec trente et un ans d'expérience en mer et à terre dans l'industrie maritime.

Pendant vingt-deux de sa carrière il a fait partie de l'Administration portuaire, dont le point culminant a été sa nomination comme capitaine de port de trois ports de l'Afrique du Sud sur une période de dix ans.

Il a actuellement neuf ans d'expérience au sein de l'Autorité sud-africaine de la sécurité maritime (SAMSA) en tant que cadre supérieur et participe à de nombreux forums nationaux et internationaux sur des questions relatives à la sécurité de la navigation, à la sécurité maritime et à la protection de l'environnement.



Brian Sullivan

PDG
IPIECA



Brian a rejoint l'IPIECA en tant que Directeur Exécutif en 2011 après 23 ans de carrière chez BP. Il est diplômé de l'Imperial College de Londres (Royaume-Uni) en métallurgie et en science des matériaux et a été recruté en 1986 dans le cadre du programme international d'études supérieures « raffinage et marketing » de BP.

Au cours de ses 23 années de carrière, il a travaillé à Londres, Copenhague, Budapest, Athènes et Johannesburg, et a acquis une expérience professionnelle dans plus de 60 pays. Au cours de sa carrière chez BP, il a occupé divers postes techniques, commerciaux, financiers et de direction tout au long de la chaîne de valeur *downstream*, notamment dans le commerce du brut et de marchandises, de carburants marins, de lubrifiants et d'énergies alternatives.



Emilie Canova

Coordinatrice du Projet GI WACAF



Depuis octobre 2018, Emilie Canova est la coordinatrice du Projet GI WACAF, basée à l'Organisation maritime internationale (OMI). En soutien au Chef de Projet, sa tâche principale est de faciliter la coordination entre les différents acteurs impliqués dans le Projet. Ses responsabilités comprennent également, entre autres la préparation et la participation aux activités du plan d'action biennal, la liaison avec les points focaux gouvernementaux du projet ainsi que la gestion de la communication du GI WACAF (site internet, rapports, brochures).

Elle a travaillé un an au ministère français des Affaires étrangères où elle a d'abord été responsable des relations extérieures de l'Union européenne avec le Partenariat oriental, puis responsable des pays nordiques et de l'Arctique. A ce titre, elle a en particulier travaillé sur la coopération régionale dans le domaine de l'environnement et des hydrocarbures. Elle a contribué, entre autres, à l'élaboration de la Feuille de route pour l'Arctique français et à la COP 21.

Emilie est diplômée de l'École normale supérieure en Géographie et de l'université Paris Panthéon Sorbonne d'un Master Géopolitique et d'un Master d'Affaires publiques. Elle a effectué un séjour de recherche à l'université d'Oxford. Elle est également responsable du programme de recherche nordique et arctique du Groupe d'études géopolitiques (GEG) basé à l'ENS Paris.



Julien Favier

Chef du Projet GI WACAF



Julien Favier est le chef du projet GI WACAF depuis novembre 2018. Il est responsable du respect des objectifs stratégiques et de la mise en œuvre d'activités de coopération technique au titre des Conventions de l'OMI pertinentes, en accord avec le plan d'action du GI WACAF. Il contribue également à mieux faire connaître le travail du projet, et à renforcer les liens entre le projet et les parties prenantes dans la région. Il rend compte directement au comité directeur du GI WACAF, avec qui il est en lien permanent. Julien est aidé pour cela par Émilie Canova, la coordonnatrice du projet GI WACAF.

Avant cela, Julien a travaillé deux ans comme coordonnateur de projet pour le GI WACAF. Basé au sein de l'Organisation Maritime Internationale, il était principalement chargé de mettre en œuvre les activités prévues par le plan d'action GI WACAF et de gérer l'aspect communicationnel du projet.

Au cours de son cursus professionnel, il a également exercé des fonctions d'analyse et de gestion de projets dans des organismes aussi variés que la banque d'investissement responsable Mirova ou la Ville de Lyon. Il a acquis une bonne connaissance de l'Afrique australe en vivant un an au Botswana, où il a évolué au sein de l'Ambassade de France puis de la Déclaration de Gaborone pour le Développement Durable en Afrique, en travaillant sur des sujets environnementaux et énergétiques.

Il est diplômé d'un Master en affaires internationales de l'Institut d'Études Politiques de Lyon, et d'un Master en gestion des risques environnementaux délivré par l'École Centrale de Lyon.

Annexe 4 Article de presse

Cape Town to host the eighth Regional Conference of the Global Initiative for West, Central and Southern Africa (GI WACAF) 28-31 October



Oil spill response in Africa: GI WACAF project, 13 years of success

From 28 to 31 October, Cape Town (South Africa) will host the eighth Regional Conference of the Global Initiative for West, Central and Southern Africa ([GI WACAF](#)).

The main objectives of the conference are to address the challenges of oil spill preparedness and response in the region, to review the progress achieved since the last Regional Conference, and to highlight the benefits of the GI WACAF Project. The event will also be used to agree on a two-year action plan (2020-2021) to strengthen oil spill preparedness and response in the region.

The Conference is organized by the International Maritime Organization (IMO) and [IPIECA](#), the global oil and gas industry association for advancing environmental and social performance, in close collaboration with the Government of the Republic of South Africa, particularly the Department of Transport and its agency, the South African Maritime Safety Agency (SAMSA).

In view of the risks that these pollution events represent for the marine environment, it is paramount to foster cooperation between the countries of the region so that they can respond to oil spills in an effective manner. Cooperation with the local oil industry, a key aspect of the project, is also strongly encouraged.

The success of the Project relies heavily on the involvement of the countries themselves. Thus, as part of the Regional Conference, participants will be invited to discuss progress made and activities carried out since the launch of the Project, on the one hand, and share their experiences and good practices with their regional counterparts, on the other hand. Countries will also need to highlight their priorities to build the GI WACAF work program for the next two years. A panel of international experts will be present to facilitate the technical discussions.

In addition, it is essential to draw lessons through, amongst others, exercises in order to strengthen the States' preparedness and response capacities. In this regard, South Africa, as a precursor country, is organizing its 3rd Joint Industry-Government national exercise next week (6-7 November 2019). The GI WACAF Project was able to demonstrate its adaptability to accommodate the government's request by delivering a 2-day course on Incident Management System (IMS) 300 and to facilitate the exercise (4-5 November). For 13 years, the Project has been supporting its partner countries by continually strengthening its portfolio of skills to support their development.

The conference will bring together key government and industry representatives from the 22[1] African partner countries of the GI WACAF project.

[1] *Angola, Benin, Cameroon, Cabo Verde, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambia, Ghana, Guinea, Guinea-Bissau, Equatorial Guinea, Liberia, Mauritania, Namibia, Nigeria, Democratic Republic of the Congo, South Africa, Sao Tome and Principe, Senegal, Sierra Leone and Togo.*

Annexe 5 Discours de bienvenue de la Représentante de l'OMI, Mme Patricia Charlebois

**8th GI WACAF Regional Conference
28 October, Cape Town, South Africa**

IMO Opening address

Patricia Charlebois

Deputy Director, Marine Environment Division

International Maritime Organization

Honourable Minister(s), Excellencies, distinguished representatives of the Governments of the West and Central and South African littoral States, colleagues, mesdames et messieurs --
Bonjour!

It is a privilege and an honour for me to welcome you here today on behalf the International Maritime Organization (IMO) to this 8th Biennial GI WACAF Regional Conference. I share with you our Secretary-General, Mr Kitack Lim's, warm regards and best wishes for a productive and successful outcome to the very important dialogue you will be engaging in over the coming days.

IMO's World Maritime theme for this 2019 is "Empowering Women in the Maritime Community". Several factors underlie this; not only the important objective of promoting gender equality for its own sake, but also the practical reality that shipping must draw on talent from every corner of the globe and every sector of the population to secure its own sustainability. To this end, I am pleased to note that there are a number of women present here today representing their nations, and we hope to see these numbers increase.

As we all know, the number of large oil spills has been on the decline for many years, from their peak in the 1970s to where we find ourselves today, with major ships spills occurring infrequently. Notwithstanding, maritime transportation patterns continue to shift with, with increased ship traffic in this region and the expansion of offshore exploration in many of the nations represented here today. As such, there is an ongoing need to ensure that your Administrations are ready and able to respond in the event of a spill.



Collectively, the OPRC Convention and its HNS Protocol, as well as the Funds Conventions covering liability and compensation, together with the Intervention Convention and Salvage Convention, provide a comprehensive regulatory framework under which countries can prevent, mitigate and receive compensation for losses due to marine spills. These measures can be thought of as a “safeguard”; they exist as a back up to the prevention and safety chain. They are there for those rare but inevitable occasions when things do go wrong.

Globally, IMO has a continuous programme of working with countries and other partners worldwide to improve overall capacity to deal with major incidents that may result in pollution damage. The GI WACAF is one of the flagship programmes within the broader work of IMO’s Integrated Technical Cooperation Programme (or ITCP as it is known) and under the umbrella of the Global Initiative launched in 1996 between the International Maritime Organization (IMO) and ipeca-the global oil and gas industry association for advancing environmental and social performance.

It is within this context that IMO, as a UN body, and ipeca, representing the oil industry, have for many decades worked together to support countries in improving their capacity for oil spill preparedness and response, not just relating to ships, but also offshore units, oil handling facilities and other potential sources, demonstrating, again, that strong cooperation by governments and industry can be an incredibly effective approach.

I cannot stress enough how important these efforts are, and how grateful we are to all those who, over many years, have collaborated with us to develop, deliver and also participate in our technical cooperation efforts in this crucial subject area.

Whilst much progress has been made over the life of the GI WACAF project, there is a need to remain focussed and committed in order to continue with the progress you have made individually as nations and collectively through sub-regional and regional approaches, noting that oil spills do not respect national borders and that transboundary incidents are one of the most complex to deal with, relying heavily on cooperation and clearly defined procedures, tried and tested before any spill occurs.

Next year marks the 10th anniversary of the Macondo spill that occurred in the Gulf of Mexico in 2010, providing an important reminder that major spills can occur anywhere at any time – and not only from ships. More recently, IMO was called up by the Government of Mauritania to provide technical assistance related to a spill from the fishing vessel *Ivan Golubets*, the details of which I am certain will be shared with you by our colleagues from Mauritania during the week, reminding us all that even small spills can stretch the capacities of a nation to respond in a timely effective manner, thus underscoring again the need for cooperative arrangements between nations.

The goal of our discussions will be to hear your views, experiences and progress over the past biennium and most importantly the challenges and the most pressing needs and priorities for the further development and expansion of existing capacity both at the national, sub-regional and regional levels. This will allow us to shape the programme to meet the identified needs, both in the next biennium and beyond.

As per our usual practice, we have brought together a multi-national team of technical experts with varying backgrounds, specialities and experience to support and assist us in our work. I believe we are quite fortunate to have such an array of talent and practical experience to draw on that will undoubtedly result in a productive and valuable dialogue and outcome.

I must also extend our sincere thanks and appreciation to the Government of South Africa -- and in particular SAMSA -- for graciously agreeing to host us here in Cape Town in such a beautiful setting, working diligently alongside our team in preparing for and ensuring the smooth running of this event.

We have many important topics on our agenda for the next several days, reviewing progress, sharing experiences, and setting the stage for the work of the project for the next biennium. As is always the case with our dynamic GIWACAF Focal points, I am confident that with your contribution, supported by our technical experts, and in the spirit of cooperation, we will be able to identify the priority areas for the project and ensure successful outcome to the Conference.

Ladies and gentlemen/Mesdames et Messieurs, let me thank you once again for your attendance. I have no doubt that this 8th Conference will be every bit as informative and productive as those that have gone before.

Annexe 6 Remarques d'ouverture du Président de l'industrie, M. Rupert Bravery

GI WACAF Regional Conference 2019

Cape Town, South Africa

28 October 2019

Keynote remarks by

Rupert Bravery,

GI WACAF Industry Chair

- Mrs. Tsepiso Taoana-Mashiloane, Director responsible for Maritime Industry Development and Economic Regulation,
- Mrs. Patricia Charlebois, Senior Deputy Director, International Maritime Organization
- Distinguished Delegates,

Good morning

It is an absolute pleasure for me to deliver this opening address as the Industry Chair of GI WACAF at the occasion of this important conference, organised under the auspices of the GI WACAF Project. Those of you who attended the last two Regional Conferences, in Accra in 2015 and in Abidjan in 2017, will recall me making the opening address on those occasions too. So it is an immense honour to stand once again amongst all of you to take part in building plans for the next biennial.

I would like to start by offering my thanks to the Government of South Africa, in particular the Department of Transport for hosting this important international event. Distinguished Delegates.

As the late Maya Angelou observed: *"I have a great respect for the past. If you don't know where you've come from, you don't know where you are going"*. I believe this wise insight summarizes why we are all gathered here today for this 8th GI WACAF Regional Conference. Of course, we all know the origins of GI WACAF. The initiative was born of two parents, the International Maritime Organization and the oil industry (in the form of IPIECA), who had a shared desire to strengthen the level of preparedness for and response to oil spills in the 22 countries occupying the Atlantic coast of Africa. The Project is now 13 years old and since its inception it has implemented over 120 technical cooperation activities with a total participation of nearly 6000 delegates. All that effort has had a positive result and the status of oil spill preparedness and response in the region immeasurably improved in those 13 years.

After spending 4 years (and 1 month!) as a Chair of this project, I have come to realize that the success of GI WACAF is based on three deeply rooted pillars: **Collaboration, Continuity and Adaptation.**



So to take **Collaboration** first. Embedded in the spirit of the International Convention of Oil Pollution Preparedness, Response and Cooperation, collaboration manifests itself at a number of levels in the Project. It can be internationally, through the interactions between IMO and IPIECA, or it can be nationally, where government and industry in country share information and undertake common actions for mutual benefit. Indeed, I cannot stress enough the importance of the Government and Industry Focal Points of the Project, who drive the agenda and support the implementation of activities. This multi-level collaboration ensures the GI WACAF Project remains relevant by making available and supporting good practice within the region, whilst tailoring its approach to the needs and requirements of the participating countries.

From this deeply rooted principle of collaboration, stems a key aspect of the Project: its longevity. Whereas most international technical cooperation projects last for less than 5 years, GI WACAF has been working effectively since 2006. Over the past 13 years we have all been working hand-in-hand towards a better protection of the marine environment of West Africa. We should all be proud of that. In GI WACAF's case, that longevity has been fully reliant on **continuity**. GI WACAF has been a fellow passenger on many a country's journey in the building their national capacities - from the initial elements of oil spill preparedness to the more advanced response techniques. Year on year, the GI WACAF team has been in constant liaison with Government and Industry Focal Points, seeking to address their requests and moving together step by step towards a common goal.

However, collaboration and continuity themselves would not be sufficient without the third pillar of success for GI WACAF: its **ability to adapt**. Adaptation is key, and the project has developed the necessary flexibility to respond to the changing needs of the participating countries and of industry. It was acknowledged, during the Regional Conference in Accra in 2015 that the rate of preparedness and response development varied significantly between individual countries. This was driven in the most part by the maturity of their respective hydrocarbon economies. For some, oil has been around for decades, for others, exploration activities have just started. I am convinced that the common efforts undertaken since 2006 are benefiting these newcomers, and I'm thinking particularly of countries located in West and Southern Africa. The strength of the GI WACAF Project is that it can accommodate these differences and tailor its programmes accordingly.

Numerous examples of this ability to adapt can be found in the activities implemented during the present biennium, which comes to a close this December. All these activities were in line with the Strategic Action Plan of the Project, developed to put into practice the 3 main recommendations endorsed by delegates in Abidjan in 2017:

- To reinforce the established legislative and institutional framework as a solid foundation for effective national preparedness and response systems
- To develop policies, processes and tools to fully implement the required legislative and institutional framework. Without that, Conventions and other instruments would remain toothless lions
- To emphasize the cross-functional aspects of preparedness and response as an integral part of a successful systemic approach. The delegates encouraged GI WACAF to further promote transboundary cooperation, and to maintain efforts in

strengthening government and industry collaboration as well as collaboration with other stakeholders in the region.

We are gathered in Cape Town for the next four days to identify what can and should be achieved over the next two years. The recommendations that you will provide are crucial and will dictate the content of the programme throughout 2020 and 2021.

To achieve this, the present Conference will focus on a number of key areas, including:

- **Legislation** – to build on past achievements and sustain the implementation of the key OPRC elements, including National Oil Spill Contingency Plans, and develop a better understanding and implementation of the liability and compensation regime;
- **Trans-boundary Cooperation** both at the sub-regional and bilateral levels to enable prompt and effective mutual support;
- **Specific Technical Developments** - building on the core foundation of robust capability; identifying the future specific technical missions and activities that will take us forwards.
- To ensure these sessions are properly facilitated, we have gathered an impressive panel of in-region and international experts, with considerable individual expertise and an enormous collective wealth of international experience in all aspects of preparedness and response. In line with the Project's philosophy, they come from a variety of backgrounds, ranging from international organisations to private entities. I invite us all to participate and engage with them to the fullest extent.

From a personal perspective, in my role as Emergency Preparedness and Response Advisor for ExxonMobil covering a multitude of regions of the world, I stand in the firing line of crisis management and emergency response events - including oil spills. The various incidents I have attended and the experience accumulated over the years have helped me put things in perspective and appreciate the enormous significance of GI WACAF. This collaboration is recognized internationally as a model of success in terms of what it has achieved and continues to achieve. The numerous external solicitations received during the current biennium illustrate this fact. I take pride in my position as the GI WACAF Industry Chairman and great pleasure in offering my commitment in support of the programme. However, my commitment would be in vain if it was not for the continued support that you all give to this initiative, engaging fully in cooperative efforts, having a clear understanding on what tangible success looks like and in deciding where we want to be in two years' time and beyond.

In closing, I would like to extend thanks to all those involved in the preparation and delivery of this Conference: **with particular thanks to the GI WACAF team** from IMO, to IPIECA and once again to the Government of South Africa and to the Department of Transport for hosting of this important conference.

Thank you



Annexe 7 Discours de bienvenue de Mme. Tsepiso Taoana-Mashiloane, Directrice Générale, Ministère des Transports, Afrique du Sud

GI WACAF Regional Conference 2019

Cape Town, South Africa

28 October 2019

Welcoming address by

Ms. Tsepiso Taoana-Mashiloane

Director General of Department of Transport

Let me start by warmly thanking the International Maritime Organization (IMO) for making it possible for South Africa to host the 8th GI WACAF Regional Conference.

On behalf of the Minister of Transport, Mr Fikile Mbalula (MP), it is a great pleasure for Department of Transport to welcome you to this Regional Conference in the Republic of South Africa. A special thank you to all the stakeholders for making yourselves available to attend the 8th Regional Conference for Global Initiative for West, Central and Southern Africa – GI WACAF.

GI WACAF was launched in 1996 in South Africa and endorsed by the 37th session of the Marine Environment Protection Committee (MEPC) to enhance the capacity of countries to prepare for and respond to marine oil spills.

As we know, the Global Initiative for West, Central and Southern Africa (GI WACAF) is a partnership between the International Maritime Organization (IMO) and IPIECA, the Global Oil and Gas Industry Association for Environmental and Social Issues to enhance the capacity of countries to prepare for and respond to marine oil spills. A key innovative feature is the promotion of public/private partnership for effective oil spill response making use of existing industry expertise and resources.

Globally there is a growing concern in industries, government and environmental bodies of the potential threat of oil spills. The major spillage incident in the Gulf of Mexico where the devastating environmental impact from a well blow out caused billions of US Dollars of damage to the environment and infrastructure, raise concerns around the potential impact an oil spill would have a devastating consequences to the marine environment and to developing economies such as our Country.

In February 2016, the Minister of Transport on behalf of the Republic of South Africa endorsed the participation of the Department to the GI WACAF project and has since been in close correspondence with the relevant authorities regarding further collaborations and training.



The membership of South Africa coincides with a major Government initiative, Operation Phakisa, to unlock the economic potential of Southern Africa. Of the various tasks under the initiative, offshore oil and gas exploration and exploitation is identified as critical. Several Government Task Forces have been established to address possible risks associated with oil and gas development, and a key role for GI WACAF is to support these groups in their efforts to strengthen national oil spill response capability.

To respond to the threat of an oil spill at sea, various governmental, non-governmental organizations (NGO), and industry bodies have invested resources to prepare for such emergencies. Recently with the experience gained through the GI WACAF training and exercises South Africa has managed to avoid what could have been a major Oil Spill Incident occurring during bunkering operations off the Port of Ngqura (PE) on the 6th July 2019.

Operation Phakisa Ocean Economy Ministerial Committee endorsed the establishment of the Incident Management Organisation (IM Org) on the 25 October 2016 to maintain and continuously assess the national system for preparedness and response to marine pollution, to assess the level of preparedness and response to marine pollution, to advise, co-operate and take action which may be appropriate in order to respond appropriately to marine pollution in the South African waters resulting from ships and the offshore oil & gas industries.

Through the Incident Management Organisation (IM Org) South Africa has managed to review the National Oil Spill Contingency Plans (NOSCP) developed in 2007. The status of the International Convention on Oil Pollution Preparedness, Response and Co-operation (OPRC) Bill in South Africa is at final approval to Cabinet and this Bill gives effect to the OPRC Convention

Let me thank the GI WACAF for choosing South Africa to host this prestigious discussion to share the recent experience of member countries on their oil spill preparedness, response and cooperation as well as to engage each country's priority actions to further develop their national and regional oil spill preparedness systems. South Africa would also like to show gratitude to the GI WACAF project for the continuous cooperation since South Africa became a full participating member to the project and we are looking forward to the future engagements and the provision of International experts. I call on Member States to ensure that we all have data collation and management platforms for a sustainable programme, for without data, we are not fully prepared.

Let me close this welcome by highlighting that the global growing concern in the industries of the potential threat of oil spills can be managed if industries, government and environmental bodies are working together in a sustainable manner, to enhance oil spill preparedness, response and cooperation....Working Together we can do more!

I thank you for your time and Welcome to South Africa - Cape Town and wish you to have four days of fruitful and outcomes based discussions. Enjoy the hospitality of the Mother City.

Annexe 8 Discours de cloture

**8th GI WACAF Regional Conference
31 October, Cape Town, South Africa**

Closing Remarks

Patricia Charlebois

Deputy Director, Marine Environment Division

International Maritime Organization

Ladies and gentlemen, Mesdames et Messieurs,

The fundamental pillars of the OPRC Convention rests in the heavy emphasis on cooperation and mutual aid between countries, and between government and industry and I think this is exactly what we have achieved this week. We have seen unprecedented industry presence at this GI WACAF biennial conference, which has certainly been appreciated and which we hope to see continue to see such presence at future conferences.

A lot has been discussed this week, ranging from presentations and discussions on transposing the IMO Conventions into your national legislation, a preview of the new GI WACAF web site, a review of the issues related to transboundary spills and cooperation, and an introduction to RETOS as a useful tool to assess response capacity, all of which generated good discussion which will be of great assistance in defining the priorities for this project for the next biennium.

Of course, our collective success is the result of many months and hours of preparation and work from the dedicated GI WACAF team and our longstanding partner in this project, Ipieca. To this end I would like to extend my special thanks to Julien, Emilie, who undertook the bulk of the organization, supported by Clement and Colleen. Thanks to both Andy and Rupert for the continued strategic input that guides and supports the project from the industry side. Thanks also to Brian Sullivan for making the long trip from London to join us here today for the outcome and closing.

Notwithstanding all the preparations made in London, I really must also extend our heartfelt thanks and appreciation to the Department of Transport and SAMSA for the incredible effort and time they have invested in bringing us together in this beautiful setting and for being such excellent hosts. Also thanks to all the experts who attended and helped us to deliver these sessions.

If there is one message that I can leave you with, as we all prepare to head back to our own countries, is that no matter how big our small your countries and economies are, and notwithstanding how stretched resources are and how much demand there is on your time when you return home, progress in preparing for oil spills is incremental and you can be the agents of that can drive progress and change within your governments, which has been demonstrated time and time again when we come together and you are able to share your respective experiences and progress made. We, of course, as IMO together with industry, remain committed to assisting you and supporting these efforts.

With that, I will stop here, but not before thanking you all for your participation and contributions this week, and to wish you a safe journey home. I will not say goodbye, but rather Au Revoir, as we hope to see you all again in two years' time.

Annexe 9 Questionnaire d'évaluation



EVALUATION QUESTIONNAIRE

8th GI WACAF Regional Conference
Cape Town, South Africa, 28th – 31st October 2019

Arrangements prior to the activity

- | | | | | |
|---|--|------------------------------|-----------------------------|-----|
| 1 | Was the invitation received in good time? | Yes <input type="checkbox"/> | No <input type="checkbox"/> | |
| 2 | Did you receive the information listed below about the event before your participation | | | |
| | • on its objective and scope | Yes <input type="checkbox"/> | No <input type="checkbox"/> | |
| | • subject areas and programme | Yes <input type="checkbox"/> | No <input type="checkbox"/> | |
| 3 | Were the instructions on the following clear and easy to understand? | | | |
| | • profile required of participant | Yes <input type="checkbox"/> | No <input type="checkbox"/> | |
| | • completion and submission of the nomination form | Yes <input type="checkbox"/> | No <input type="checkbox"/> | |
| 4 | Did you receive logistical information on | | | |
| | • venue | Yes <input type="checkbox"/> | No <input type="checkbox"/> | |
| | • travel arrangements | Yes <input type="checkbox"/> | No <input type="checkbox"/> | N/A |
| | • DSA payments | Yes <input type="checkbox"/> | No <input type="checkbox"/> | N/A |
| | • accommodation | Yes <input type="checkbox"/> | No <input type="checkbox"/> | N/A |
| 5 | If you were given any pre-event assignment, | Yes <input type="checkbox"/> | No <input type="checkbox"/> | N/A |
| | was it useful? | | | |

During the activity

- 6 To cover the topics fully, was the event (*please check the appropriate box*)
(1) too long (2) just right (3) too short
- 7 How do you rate the event with regard to the following? (*tick one box in each case*)
- | | excellent | good | satisfactory | poor |
|------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Venue | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Facilities | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Equipment | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
- 8 How do you rate the following aspects of the materials? (*tick one box in each case*)

	excellent	good	satisfactory	poor
Presentation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Clarity	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Technical content	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comprehensiveness	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quantity	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

9 How would you rate the following aspects of the presentations? *(tick one box in each case)*

	excellent	good	satisfactory	poor
Design and structure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Clarity	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Technical contents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comprehensiveness	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

10 How would you rate the use of the following? *(tick one box in each case)*

	excellent	good	satisfactory	poor	
Course materials	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
IMO reference materials	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Other resource materials	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Group and practical activities	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	N/A <input type="checkbox"/>
Field trips	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	N/A <input type="checkbox"/>

At the end of the activity

11 What topics were of most interest and relevance to you?

12 Are there any topics which should be added? Yes No
If yes, please list them:

13 Do you consider that the objective of the event was met? Yes No

14 Are you likely to use the information you gained on the course when you return to work? Yes No

15 Will you have the opportunity to transfer the knowledge gained to your colleagues at work? Yes No

Comments:



We greatly appreciate your time in completing this evaluation questionnaire. It contains important information that will assist IMO in determining the success and impact of the activity.

Thank you.

Annexe 11 Modèle d'un Rapport national



Profil pays et Plan d'action national

Note d'introduction

Objectifs

Les objectifs de ce document sont de :

- Mettre à jour les informations concernant le Profil Pays, qui sera utilisé par le Projet et publié sur son site internet pour renforcer le partage d'information ; et
- Développer un Plan d'Action National pour l'exercice biennal 2020-2021. Ces informations seront utilisées par le Secrétariat du Projet GI WACAF pour établir le programme de travail 2020-2021.

Composition du document

Première partie. Informations générales

Dans cette première section sont renseignées les informations générales concernant le pays ainsi que les points de contacts et les délégués participant à l'élaboration et à la mise à jour du présent document.

Deuxième partie. Mise à jour du Profil Pays et identification du niveau de préparation et des actions prioritaires

- ⇒ **Tableaux verts** = **profil pays** -> les délégués doivent vérifier et mettre à jour le profil de leur pays sur la base du profil actuel. Les informations fournies dans ces tableaux seront publiées sur le site internet du GI WACAF.
- ⇒ **Tableaux bleus** = **matrice pour identifier les actions à prendre par ordre de priorité et selon les besoins du pays** -> les délégués évaluent le niveau de préparation de leur pays sur la base des informations renseignées dans les tableaux verts « profil pays », en utilisant la matrice fournie (mis en œuvre, priorité faible, moyenne, élevée) et identifiant les actions prioritaires à mener par thème.

Troisième partie. Bilan et définition du Plan d'Action National pour 2020- 2021

Les délégués devront identifier leurs priorités pour 2020-2021 sur la base des renseignements fournis dans les « tableaux profil pays » (tableaux verts) ainsi que des priorités identifiées dans les tableaux « actions à prendre par priorité » (tableaux bleus). Une fois les priorités identifiées, ils pourront développer un Plan d'Action pour renforcer les capacités de préparation et de lutte face aux

déversements d'hydrocarbures en identifiant 5 actions prioritaires qui gagneraient à bénéficier de l'appui du Projet GI WACAF.

Nota bene : les informations contenues dans les tableaux de couleur verte seront utilisées afin de créer les pages « Profil pays » publiées sur le nouveau site internet du GI WACAF. Les informations contenues dans les tableaux bleus sont uniquement pour usage interne par l'équipe du GI WACAF afin de réaliser le programme de travail du biennium 2020 – 2021.

Partie 1. Informations générales

1. Informations sur le pays

<i>Carte</i>	Nom complet du pays	
	Capitale du pays	
	Langue(s) officielle(s)	
	Ports Principaux	
	Littoral (km)	

2. Points de contact

Point focal GI WACAF

Nom	
------------	--

Ministère/ Département / Agence	
Poste occupé	
Adresse	
Téléphone	
Mobile	
Courriel	

Point focal OMI

Nom	
Ministère/ Département / Agence	
Poste occupé	
Adresse	
Téléphone	
Mobile	
Courriel	

--	--

Délégués nationaux participant à l'élaboration de ce document

Nom	Fonction	Organisation	Pays	Email	Numéro de téléphone

3. Industrie

Industries présentes dans le pays

Quels partenaires industriels du secteur <i>Oil & Gas</i> sont présents et opèrent dans votre pays ?	
Coopération avec l'industrie	
Existe-t-il un groupe de travail/une plateforme qui regroupe le gouvernement et les industriels sur les questions liées à la préparation à la lutte et la lutte ? Si oui quel est son nom ?	
Y a-t-il une mise en commun des ressources humaines et matérielles lors des exercices et/ou formations entre industrie et gouvernement ?	
Merci de préciser tout autre aspect pertinent de coopération entre industrie et gouvernement	

Partie 2. Mise à jour du Profil Pays et identification du niveau de préparation et des actions prioritaires

I. Cadre institutionnel et légal

1. Désignation de l'/des autorité(s) responsables(s)

Autorités nationales compétentes chargées de la préparation et de la lutte en cas de déversement d'hydrocarbures	
<i>Lutte en mer</i>	
Ministère/Département/Agence	
Point de contact en charge des questions de lutte en mer	
Adresse	
Téléphone	
Mobile	
Courriel	
<i>Lutte en milieu littoral</i>	
Ministère/Département/Agence	
Point de contact en charge de la lutte en milieu littoral	
Adresse	

Téléphone	
Mobile	
Courriel	
<i>Autorité(s) en charge de la mise en œuvre des conventions de l'OMI</i>	
Ministère/Département/Agence	
Point de contact	
Adresse	
Téléphone	
Mobile	
Courriel	

Observations et commentaires éventuels sur le cadre institutionnel :

Actions à entreprendre le cas échéant

Désignation d'une autorité	Déjà effectué	Priorité faible	Priorité moyenne	Priorité élevée
Autorité nationale compétente officiellement désignée et responsable de la préparation à la lutte et de la lutte contre les pollutions par hydrocarbures				
Répartition de la responsabilité entre la lutte en mer et la lutte en milieu littoral				
Actions :				

2. Ratification des conventions internationales et législation nationale

Ratification des conventions internationales de l'OMI (relatives à la prévention, la préparation et à la lutte en cas de de déversement d'hydrocarbures et au régime de responsabilité civile et d'indemnisation) et transposition dans la législation nationale				
	État d'avancement de la ratification	Législation portant application de la Convention en droit national	État d'avancement de l'application	Observations / actions concrètes à prendre
Prévention				
MARPOL 73-78				
Préparation et lutte				
OPRC 90				

Protocole OPRC-HNS				
Responsabilité et indemnisation				
CLC 69				
CLC 92				
Fonds de 92				
Fonds suppl. (2003)				
Hydrocarbures de soute (Bunker 2001)				
LLMC 76				
LLMC 96				
HNS 2010				

Législation nationale			
Politiques maritimes et cadre réglementaire	Existe-t-il des politiques ou stratégies maritimes ? Quel organisme en est responsable ?		
Ratification des conventions de l'OMI	Quels sont les principaux challenges/obstacles rencontrés lors du processus de ratification ?	Absence de coordination	
		Absence de priorité	

		Absence de compétences juridiques	
		Absence de compétences techniques	
		Absence de ressources financières	
Application des conventions de l'OMI	Quelle est la procédure d'application en droit national des conventions de l'OMI relatives à la sécurité, à la pollution des mers et à la responsabilité et à l'indemnisation ?		
Application de : <ul style="list-style-type: none"> • Convention de 1992 portant création du Fonds • Protocole portant création du Fonds supplémentaire 	La loi d'application identifie-t-elle l'autorité nationale en charge de la soumission des rapports sur les hydrocarbures ?		

Actions à entreprendre le cas échéant :

Ratification des conventions internationales et législation nationale	Déjà effectué	Priorité faible	Priorité moyenne	Priorité élevée
--	---------------	-----------------	------------------	-----------------

Ratification des conventions manquantes				
Rendre effective la transposition et l'application des conventions ratifiées				
Amélioration du cadre législatif national				
Actions :				

II. Plan national d'intervention d'urgence

1. Elaboration du plan national d'intervention d'urgence (PNIU)

Le document	
Nom du PNIU	
Statut du PNIU	
Acte administratif d'approbation initial - Numéro et date	
Date de dernière mise à jour approuvée	
Comité / Groupe de travail en charge de la question	
Testé ? Date et commentaires principaux	
Quelle est la procédure de mise à jour du PNIU ? Le PNIU mis à jour doit-il être officialisé par un acte administratif (ex : décret, arrêté...) pour être applicable ?	

a) Actions à entreprendre le cas échéant :

Plan national d'intervention d'urgence	Déjà effectué	Priorité faible	Priorité moyenne	Priorité élevée
Mise en place d'un groupe de travail national pour le développement du Plan National d'Intervention d'Urgence incluant l'ensemble des parties prenantes				
Développement d'un Plan National d'Intervention d'Urgence				

Test du Plan national d'intervention d'urgence				
Mise à jour régulière du Plan National d'Intervention d'Urgence				
Actions :				

2. Coordination, procédures de notification et organisation de la lutte

Organisation de la lutte	
Est-ce qu'une approche reprenant les concepts du Système de Gestion de Crise (<i>Incident Management System</i> – IMS en anglais) est utilisée dans le PNIU ?	
Est-ce que chaque rôle défini est associé à une personne/fonction ?	
Les coordonnées des personnes identifiées sont-elles rassemblées dans une annexe ?	
Est-ce que le PNIU prend en compte les différents niveaux de préparation (Tiers 1, 2, 3) ?	
Organigramme :	

Procédures de notification et de rapport	
Les procédures d’alerte, de notification et de suivi (rapports, etc.) sont bien identifiées, incluant un formulaire ainsi qu’une liste de contacts à jour ?	
Est-ce que le PNIU peut être activé en cas de déversement d’hydrocarbures par une source autre qu’un navire (ex : plateforme offshore, pipeline, etc.) ?	
Coordination avec les plans locaux et de l’industrie	
Les plans locaux (port, terminaux, etc.) sont-ils référencés et intégrés dans le PNIU ?	
Les plans d’intervention d’urgence des installations de l’industrie pétrolière sont-ils référencés et intégrés dans le PNIU ?	
Implication des communautés locales	

L'implication des communautés locales en cas de déversement d'hydrocarbures et lors d'exercices est-elle prévue ?	
Suivi et archivage ; indemnisation	
Y-a-t-il un système de suivi opérations et d'archivage des documents afin de conserver les preuves ?	
Indemnisation et procédures de demande d'indemnisation définies et intégrées ?	

Actions à entreprendre le cas échéant :

Organisation et coordination	Déjà effectué	Priorité faible	Priorité moyenne	Priorité élevée
Organisation de la lutte selon les principes de l'IMS				
Niveaux de préparation (Tiers 1, 2, 3)				
Procédures d'alerte et de notification bien définies				
Intégration des plans locaux/sectoriels d'intervention d'urgence (ports, terminaux)				
Intégration des plans d'intervention d'urgence des industries pétrolières				
Indemnisation et procédures de demande d'indemnisation définies et intégrées				
Actions :				

--

3. Composants du Plan national d'intervention d'urgence

Politique d'utilisation des dispersants		
Statut de la politique sur l'utilisation des dispersants		
L'utilisation des dispersants est considéré comme (première/deuxième/dernière option/pas une option).		
Indiquer le nom de l'acte administratif régissant la politique d'utilisation de dispersants.		
Existe-t-il une liste de dispersants approuvés ? Si oui est-elle publique ?		
Existe-t-il une procédure d'approbation ? Si oui quelle autorité en est responsable ?		
Cette même autorité est-elle responsable de l'autorisation d'utilisation des dispersants en situation d'urgence ?		
Est-ce que la politique sur l'utilisation de dispersants est prise en compte dans le PNIU ?		
Quelles sont les limites géographique et bathymétrique pour l'utilisation des dispersants ?		
Existe-t-il des stocks de dispersants ?		
Emplacement des sites de stockage		
Nom	Propriétaire	Volume
Cartographie de sensibilités et évaluation des risques		

Cartes de sensibilité	
Statut des cartes de sensibilité	
Groupe de travail / Comité en charge	
Est-ce que les cartes de sensibilité sont prises en compte dans le PNIU ?	
Date de validation et de dernière mise à jour	
Est-ce que la carte couvre l'intégralité du littoral ?	
Les cartes de sensibilité sont-elles accessibles au public ?	
Sur quel support les cartes de sensibilité sont-elles disponibles ? Papier ou électronique ?	
Evaluation des risques	
Le plan inclut-il des modèles de dérive ?	
Est-ce que le PNIU prend en compte la surveillance aérienne en cas d'incident (radar, satellite, aéronef, hélicoptère, etc.) ?	
Le plan inclut-il un inventaire des risques et des scénarii de déversements ?	
La méthode d'analyse des avantages environnementaux nets (NEBA) est-elle inscrite dans le PNIU ?	
Plan d'évaluation et de réponse en milieu littoral	
Statut du plan de réponse en milieu littoral	
Quelle est l'autorité en charge de la réponse en milieu littoral ?	
Date de validation et de dernière mise à jour	
Est-ce que le plan de réponse en milieu littoral fait partie du PNIU ?	
Est-ce que le plan de réponse en milieu littoral intègre la stratégie d'évaluation et de nettoyage du littoral (<i>Shoreline Cleanup and Assessment Technique (SCAT)</i> en anglais) ?	
Est-ce que les bénévoles peuvent prendre part à la réponse en milieu littoral ? Si oui, un plan de	

gestion des bénévoles est-il prévu en cas de déversement d'hydrocarbure ?	
Plan de gestion des déchets souillés par les hydrocarbures	
Statut du plan de gestion des déchets	
Groupe de travail / Comité en charge	
Date de validation et de dernière mise à jour	
Est-ce que le plan de gestion des déchets fait partie du PNIU ?	
Le plan de gestion des déchets prend-t-il en compte le transport, le stockage temporaire et l'élimination finale des déchets ?	
Les déchets souillés sont-ils considérés comme des déchets dangereux dans la législation nationale ?	
Quels sont les lois et règlements qui régissent la gestion des déchets au niveau national ?	
Plan d'intervention pour la sauvegarde de la faune souillée	
Statut du plan d'intervention pour la sauvegarde de la faune souillée	
Groupe de travail / Comité en charge	
Date de validation et de dernière mise à jour	
Est-ce que le plan d'intervention pour la sauvegarde de la faune souillée fait partie du PNIU ?	
Existe-t-il des organismes nationaux travaillant sur la question ? Si oui, lesquels ?	
Existe-t-il des accords de coopération avec des structures spécialisées à l'international ?	
Politique de brûlage <i>in-situ</i>	
Statut de la politique de brûlage <i>in-situ</i>	
Groupe de travail / Comité en charge	
Date de validation et de dernière mise à jour	
Est-ce que la politique de brûlage <i>in situ</i> fait partie du PNIU ?	

Quelle est la procédure d'autorisation en cas d'incident ?	
Autres éléments techniques	
Est-ce que le PNIU couvre la préparation et la lutte en cas de déversements de substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD) ?	

Actions à entreprendre le cas échéant :

Composants du PNIU	Déjà effectué	Priorité faible	Priorité moyenne	Priorité élevée
Politique nationale d'utilisation des dispersants (liste des dispersants approuvés ; zones d'épandage pré-approuvées ; conditions d'utilisation)				
Carte de sensibilité des côtes et identification des sites les plus sensibles aux pollutions par hydrocarbures				
Modèles de dérive				
Evaluation du risque (probabilité/conséquence)				
Risques et scénarii de déversements				
Politique de nettoyage du littoral				
Politique nationale de gestion des déchets				
Politique de gestion de la faune souillée				
Politique de brûlage sur site (<i>in-situ burning</i>)				
Actions :				

III. Equipement de lutte, formations/exercices et coopération internationale

1. Coopération transfrontalière et assistance internationale

Accords régionaux	
Quels sont les mécanismes de coopération de lutte au niveau bilatéral et/ou sous régional qui sont intégrés dans le PNIU ?	
Est-ce que des exercices transfrontaliers sont organisés régulièrement ? Si oui, selon quelle fréquence ?	
Indiquez la date du dernier exercice transfrontalier	
Circulation transfrontalière d'expertise et d'équipement	
Existe-t-il des procédures douanières et d'immigration spécifiques pour faciliter l'importation de matériel et/ou d'expertise ?	
Si oui, quelle est la procédure à suivre ?	
Mécanismes d'assistance	

Est-ce que votre pays est engagé dans une coopération avec des projets/institutions visant à améliorer la capacité de préparation à la lutte et lutte ? Si oui, lesquels ?	
Y-a-t-il une assistance mutuelle entre le gouvernement et l'industrie prévoyant des échanges de matériel de lutte ?	
Des mécanismes de mobilisation et d'accès à l'assistance internationale publique comme privé sont-ils en place ?	

Actions à entreprendre le cas échéant :

Accords transfrontaliers et d'assistance internationale	Déjà effectué	Priorité faible	Priorité moyenne	Priorité élevée
Accords sous-régionaux				
Accords bilatéraux				
Assistance mutuelle entre le gouvernement et l'industrie et échanges de matériel de lutte				
Mécanismes de mobilisation et d'accès à l'assistance internationale publique comme privée				
Actions :				

--

2. Formations et exercices

Formation du personnel	
<i>Formations</i>	
Est-ce que le pays organise des formations internes du personnel à tous les niveaux (répondant aux besoins du pays et basé sur les standards internationaux) ?	
<i>Exercices</i>	
Est-ce que le pays organise des exercices nationaux (impliquant les acteurs locaux et le secteur privé) au moins une fois par an ?	
Éducation	
Une coopération avec les universités pour former les futurs experts dans les domaines de la gestion environnementale et de la gestion des risques industriels et environnementaux est-elle en place ou envisagée ?	

Actions à entreprendre le cas échéant :

Formations et exercices développés par le pays	Déjà effectué	Priorité faible	Priorité moyenne	Priorité élevée

Politique nationale de formation : plan annuel de formation des personnels à tous les niveaux (répondant aux besoins du pays et basé sur les standards internationaux) en place				
Plan national d'exercice impliquant les acteurs locaux et le secteur privé en place				
Coopérer avec les universités pour former les futurs experts dans les domaines de la gestion environnementale et de la gestion des risques industriels et environnementaux				
Actions :				

3. Equipement et ressources nationales

Equipement de lutte	
Le gouvernement :	Le secteur privé :
Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte	
Acquisition du matériel de lutte par le gouvernement en phase de planification	
Inventaires du matériel de lutte public et privé (annexé au PNIU)	
Procédure de mise à disposition temporaire du matériel de lutte positionné par l'industrie en cas d'incident	
Centre de crise (salles de communication et de réunion)	

Centre de ressources, de formation et de documentation pour la préparation à la lutte et pour la gestion de la lutte contre les pollutions par hydrocarbures	
Capacités d'intervention	
Est-ce que la capacité nationale de lutte contre les déversements est suffisante pour mettre en œuvre les opérations d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures TIER 1 ⁸ ?	
Est-ce que la capacité nationale de lutte contre les déversements est suffisante pour mettre en œuvre les opérations d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures TIER 2 ?	
Est-ce que la capacité nationale de lutte contre les déversements est suffisante pour mettre en œuvre les opérations d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures TIER 3 ?	

Actions à entreprendre le cas échéant :

Outils	Déjà effectué	Priorité faible	Priorité moyenne	Priorité élevée
Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte				

⁸ La définition des tiers 1, 2, 3 varie en fonction des pays.

Acquisition du matériel de lutte par le gouvernement en phase de planification				
Inventaires du matériel de lutte public et privé				
Procédure de mise à disposition temporaire du matériel de lutte positionné par l'industrie en cas d'incident				
Centre de crise (salles de communication et de réunion)				
Centre de ressources, de formation et de documentation pour la préparation à la lutte et pour la gestion de la lutte contre les pollutions par hydrocarbures				
Actions :				

4. Communication

Communication avec les médias et le public	
Des procédures standardisées de communication avec les médias lors d'exercices et de crises réelles sont-elles en place ?	
Un programme de formation aux meilleures pratiques et stratégies à utiliser lors de leurs communications avec les médias est-il en place pour les décideurs et les parties impliquées dans la lutte ?	

Actions à entreprendre le cas échéant :

Outils	Déjà effectué	Priorité faible	Priorité moyenne	Priorité élevée
Mettre en place des procédures standardisées de communication avec les médias lors d'exercices et de crises réelles				
Former les décideurs et les parties impliquées dans la lutte aux meilleures pratiques et stratégies à utiliser lors de leurs communications avec les médias				
Actions :				

Partie 3. Bilan et plan d'action

Bilan

Avez-vous bénéficié de formations du GI WACAF ces 5 dernières années ?	
Si oui, sur quelle(s) thématique(s) ?	
Quels sont les résultats obtenus ?	
Proposition d'amélioration	

Définition d'un Plan d'Action

Objectif

Sur la base des renseignements fournis dans les « tableaux profil pays » (tableaux verts) ainsi que des priorités identifiées dans les tableaux « actions à prendre par priorité » (tableaux bleus), développer un Plan d'Action (pour renforcer les capacités de lutte face aux déversements d'hydrocarbures) en identifiant 5 actions prioritaires qui gagneraient à bénéficier de l'appui du Projet GI WACAF.

Ces actions prioritaires seront prises en compte par le Projet lors de la sélection des activités qui figureront dans son programme d'activités 2020-2021.

Comment remplir ce tableau ?

Remplir le tableau ci-dessous avec les 5 premières actions prioritaires identifiées. Les actions sont à proposer dans un ordre décroissant de priorité. L'action 1 correspond à l'action à mettre en œuvre en priorité, l'action 5 correspond à l'action la moins prioritaire. Pour chacune de ces actions, identifier l'organisation nationale en charge de sa mise en œuvre et proposer une échéance pour la mise en œuvre de cette action.

N°	Actions	Type d'activité pouvant y répondre au mieux (exercice sur table, exercice de déploiement, séminaire...)	Organisation en charge de la coordination	Echéance identifiée
1				
2				
3				
4				
5				

Annexe 11 Ressources utiles

1. Documentation technique de l'IEPCA/IOGP Joint Industry Project

Tous les guides de bonnes pratiques ont maintenant été entièrement intégrés par l'IEPCA et l'IOGP. Veuillez visiter leurs sites pour plus d'informations :

<https://www.iogp.org/bookstore/>

<http://www.iecea.org/resources/>

2. ITOPF's Technical Information Papers (TIPs)

Tous les TIPs sont disponibles en suivant le lien suivant :

<http://www.itopf.com/knowledge-resources/documents-guides/technical-information-papers/>

3. Documentation des FIPOL

Toute la documentation des FIPOL est disponible en ligne sur leur site internet :

<http://www.iopcfunds.org/publications/iopc-funds-publications/>

4. Les guides opérationnels du Cedre

Toute la documentation du Cedre est disponible en ligne sur leur site internet :

<http://wwz.cedre.fr/en/Resourses/Publications>